

VOIR DIRE

NUMÉRO 23
MAI-JUIN 1987
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



Les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs: 100 ans d'existence

(1^{er} avril 1887 – 1^{er} avril 1987)

1
8
8
7



1
9
8
7



Jeunesse à la Page

VOUS

présente

Judi Richards



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

216, avenue Springdale, Pointe-Claire, Qc. H9R 2R5

Au cours du mois d'avril 1987, nous avons fait parvenir aux différentes associations et à de nombreux sourds et devenus sourds un questionnaire à propos de l'utilisation du sigle



Voici un exemple du questionnaire:

Utilisation du sigle



Invitation à tous les diffuseurs québécois à utiliser le sigle pour indiquer les émissions sous-titrées.

Je suis d'accord _____ je NE suis PAS d'accord _____

Nom _____

Adresse (rue) _____

(ville) _____ (code postal) _____

et voici les résultats en date du 10 mai 1987:

	RÉPONSES		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Province de Québec				
Individus	73	06	92%	08%
Associations	43	07	86%	14%
Total	116	13	90%	10%
Reste du Canada				
Associations	18	05	78%	22%
GRAND TOTAL	134	18	88%	12%

SOUS-TITRAGE PLUS INC. vous remercie pour votre collaboration.

N.B. Vous pouvez nous écrire pour nous donner votre opinion.

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc,
directeur et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha,
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy,
rédactrice adjointe
Lysette Lamontagne,
directrice administrative
Jacques Gariépy,
trésorier et responsable des abonnements
Robert Forgues,
secrétaire à la rédaction
Pierre Lafrance
chef de l'équipe des photographes

COLLABORATEURS:

Pierre-Noël Léger,
Jean-Guy Beaulieu,
François Lamarre,
Richard Charron,
Jacques Vadeboncoeur,
Luc Michaud.

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie CaroLebel Inc.

Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$

1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.

Bibliothèque nationale du Canada.

No. d'enregistrement: 002565

ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

Tél.: 849-1012

SOMMAIRE

Éditorial	4
Point de vue	5
Le service de relais Bell: une réalité en juin	6
Assemblée annuelle du C.Q.D.A.	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-sourd	8
ATS vs ATME, sourd vs malentendant: Une querelle de mots et de mentalités	9
Jeunesse à la Page: Judi Richards se raconte pour les sourds	10 et 11
Deux personnes sourdes au congrès Vers l'an 2000	12
Un centenaire mémorable	13 et 14
Un peu d'histoire	15
Décès, naissances, etc.	16
Hommage à l'abbé Pierre Hurteau	16
Un sourd centenaire: M. Alphonse Marion	16
Un Oscar à une actrice sourde	17
Mes souvenirs de voyage en Espagne et au Portugal ..	18 et 19
L'A.A.P.A. se donne un nouveau directeur général	19
Nouvelles du C.L.S.M.	20 et 21
Une partie de sucre inoubliable	22
Soirée récréative au profit de l'A.G.S.Q. et l'A.B.S.Q.	23
11 ^e tournoi provincial de ballon sur glace A.S.V.	24
Un exploit sportif digne de mention: 6,000 milles en motoneige	25
Le C.S.S.M. vous présente son nouveau conseil d'adm.	25
Une merveilleuse histoire de ski pour les sourds québécois. .	26

Page couverture:

Photo du haut: nous voyons ici le groupe des 34 Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs qui célèbrent cette année leur centenaire de fondation. Photo du bas: Richard Charron, rédacteur de la chronique "Jeunesse à la Page", pose ici en compagnie de la chanteuse Judi Richards, qui nous raconte sa passion pour la L.S.Q. dans le présent numéro.



Tél.: 849-1012

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Yvon Mantha
Paul Groulx
Conseiller spécial: Arthur LeBlanc
Carte de membre: 5,00\$ par année.



Service de relais téléphonique: un atout de taille

Chacun sait que les ATS (appareils téléphoniques pour sourds, mieux connus par bien des sourds sous le nom de «TTY» — les vieilles habitudes ne se perdent pas facilement), s'ils ont été une merveilleuse invention en ouvrant aux sourds la porte des communications par téléphone, sont quand même très limités en ce qu'ils permettent d'établir une communication seulement entre des personnes possédant chacune leur ATS. Jusqu'à tout récemment, donc, les communications téléphoniques par ATS étaient restreintes aux sourds eux-mêmes et à quelques amis. Pourtant, le nombre d'appels téléphoniques (par la voix) que les gens font en une semaine est tout simplement phénoménal. Les personnes sourdes ont autant besoin du téléphone que les autres mais, pour établir une communication avec un interlocuteur qui n'a pas d'ATS, elles doivent nécessairement s'en remettre à de «bons samaritains» entendants (voisins, amis, parents, collègues de travail...) qui transmettront leurs messages pour eux. À la longue, ce constant usage de la bonne volonté d'autrui exaspère l'entourage, même si les sourds, bien souvent, ne s'en rendent pas compte. Lorsqu'il ne peut compter sur l'aide obligée d'un entendant, le sourd doit se débrouiller seul pour régler ses affaires, souvent en se rendant sur place, ce qui lui occasionne une perte de temps et des dépenses supplémentaires. Pour les entendants au contraire, ces problèmes n'existent tout simplement pas, puisqu'ils peuvent régler toutes leurs affaires par eux-mêmes, en cinq minutes à peine, par le moyen d'un simple coup de fil.

C'est pourquoi le service de relais téléphonique (SRT) que Bell Canada est en train d'implanter au Québec sera un grand pas en avant pour la communauté sourde. Enfin, une grande porte s'ouvrira pour les sourds sur l'ensemble du réseau téléphonique. Plus concrètement, l'instauration de ce nouveau service signifie que toute personne sourde possédant un ATS aura désormais accès à tous les autres abonnés qui ne possèdent pas d'ATS. C'est une grosse amélioration. Grâce au SRT, le ou la téléphoniste de Bell recevra les messages par ATS et les transmettra verbalement au destinataire qui n'a pas d'ATS, puis retransmettra sa réponse au sourd, par ATS. C'est là un pas de géant vers la complète autonomie sociale des sourds. Cela réduira à presque zéro notre dépendance face aux entendants de notre entourage pour ce qui est de placer pour nous nos appels téléphoniques. Nous pourrons enfin vaquer à nos affaires sans complexe et sans avoir à négocier chaque appel com-

me s'il s'agissait d'une convention collective! Le SRT vient donc compléter l'ATS en étendant considérablement son rayon d'action. Et ce n'est que logique, puisque les sourds paient le même prix que les autres pour avoir accès au service téléphonique. Ils ont donc droit d'en recevoir les mêmes services, donc d'avoir accès à la même vaste clientèle d'abonnés. Ce ne sera peut-être pas encore tout à fait l'égalité, mais presque.

Pourquoi «pas encore tout à fait l'égalité»? Avant l'implantation de ce service de relais, beaucoup de questions ont été débattues sur la meilleure façon de fournir ce service. Le secret des communications? Comme il se doit, il doit être respecté. Autre exemple: comment transmettre des mots d'amour à une personne qu'on aime passionnément? Difficile de répondre à cette question quand on doit faire passer notre message par une tierce personne. Dans ce cas, on s'en doute, on aimerait certainement mieux pouvoir se parler directement. Bien d'autres exemples tout aussi délicats pourraient être cités, et c'est pour cette raison que, même avec le SRT, les sourds ne seront pas encore égaux aux entendants. On pourra probablement améliorer davantage le service, mais jamais le rendre parfait. Ceci dit, il ne sert à rien de se plaindre. Soyons positifs et réjouissons-nous de ce merveilleux rapprochement entre les sourds et les autres abonnés du service téléphonique. Depuis le temps qu'on en rêvait! C'est toujours mieux d'en avoir un peu — et, dans ce cas-ci, beaucoup — que de ne rien avoir du tout.

Et à tout seigneur, tout honneur. C'est d'abord au CRTC (Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes) et à son président, Monsieur André Bureau, que revient notre reconnaissance, puisque, sensible à nos justes revendications, il a obligé Bell Canada de nous offrir ce service de relais téléphonique, aux frais de la compagnie. Ensuite, notre reconnaissance s'adresse aux dirigeants de Bell Canada, surtout à Messieurs William G. Horne et Robert H. DuSault, qui ont apporté toute la bonne volonté et l'énergie requises pour rendre ce service de relais opérationnel dans un court laps de temps. À eux tous, ainsi qu'aux représentants des communautés sourdes ontarienne et québécoise qui ont généreusement donné de leur temps et partagé leur connaissance du monde des sourds pour s'assurer que le service répondait vraiment aux attentes de ses usagers, nous disons un très sincère MERCI! Et longue vie au SRT!



Point de vue

Les études post-secondaires et les sourds

Par Mireille CAISSY

Me revoici, avec un sujet qui touche bien des gens. Chacun sait à quel point les études sont importantes aujourd'hui pour se faire une place dans la société. Et c'est encore plus vrai pour les sourds, pour qui c'est souvent la seule façon de se trouver du travail valorisant.

Autrefois, lorsqu'un sourd avait des dispositions pour les études post-secondaires et le courage de s'y mettre vraiment, il devait aller aux États-Unis, au Collège Gallaudet, puisqu'au Québec, il n'existait aucun service de support pouvant l'aider à compenser son handicap auditif. Il y a eu, bien sûr, quelques braves pour entreprendre des études universitaires au Québec, dont Raymond Dewar et Robert Forgues, mais ils ont dû réussir par leurs propres moyens, et sans les services auxquels ils avaient droit.

Lorsque j'ai décidé d'étudier à l'Université, tout restait à faire à ce niveau. Au niveau collégial, il y avait un projet-pilote qui démarrait au cégep du Vieux-Montréal et au cégep de Ste-Foy (région de Québec). Cette année (1987), ce projet pilote devient un service permanent. C'est une très grande victoire pour les sourds du Québec. Ils ont maintenant la chance de continuer leurs études après le secondaire, puisque différents services leur sont maintenant offerts. C'est ainsi qu'on peut même y entreprendre des cours du soir pour se perfectionner, comme le fait actuellement Arthur LeBlanc. Cela offre la possibilité à ceux qui n'aiment pas leur travail actuel de se recycler dans un autre domaine. Les étudiants sourds du cégep sont donc de tous les âges.

Mais si les études collégiales nous sont une chose acquise présentement, il reste pourtant du chemin à faire.

Du côté de l'université, plusieurs sourds ont récemment entrepris des études universitaires, et j'en suis très fière. En faisant une demande de bourse, Hélène Hébert et moi avons ouvert la voie de l'accès aux services spécialisés (d'interprétation et de prise de notes). Mais ces bourses qui, au départ, ne devaient être qu'un moyen temporaire de financer ces services de support, sont maintenant devenues une source de problèmes. De

plus en plus de personnes sourdes en font la demande, ce qui perturbe les services d'aide financière. Pour deux étudiantes, c'était possible, mais pour dix étudiants, cela représente beaucoup d'argent. À l'Université de Montréal, j'ai réussi à convaincre les responsables que les étudiants sourds avaient besoin de quelqu'un pour les aider à gérer leur bourse et à organiser les services. Car un étudiant a déjà assez de problèmes simplement pour s'adapter à son nouveau milieu, et il n'a ni le temps ni l'énergie nécessaires pour organiser les services, engager les interprètes et les preneurs de notes, les payer, etc. À l'université de Montréal, on a compris cela, et l'aide est fournie.

À l'U.Q.A.M. cependant, c'est autre chose. Le directeur des services aux étudiants est un monsieur qui croit que l'autonomie est une chose qui s'acquiert en quelques mois seulement, voire en quelques jours. Pour lui, les services doivent être organisés par les étudiants, sinon cela devient du "maternage à outrance". Il a donc décidé, en janvier dernier, de laisser les étudiants sourds se débrouiller par eux-mêmes, ce qui en a découragé plus d'un!

C'est pourtant déjà accéder à un haut degré d'autonomie que d'entreprendre des études universitaires. Il ne faut pas confondre le but des services, qui est de donner aux étudiants sourds des chances égales de réussir leurs études, avec de la surprotection ou du favoritisme.

La lutte n'est donc pas terminée et, présentement, je travaille concrètement (de façon bénévole) pour que les choses changent et pour que les études universitaires deviennent un droit acquis pour les sourds, et cela dans le plus grand nombre possible d'établissements d'enseignement supérieur. Cependant, comme je ne veux pas désamorcer les démarches actuelles, je n'en parlerai pas pour le moment, préférant vous annoncer plus tard des résultats concrets. Il y a de l'espoir...

D'ici là, j'espère que les sourds ne se laisseront pas décourager, car les études post-secondaires sont devenues une réalité très accessible pour eux. Il y a encore, bien sûr, des obstacles à surmonter, mais nous sommes tous sur la bonne voie.

À bientôt!

VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdit , tant au niveau local, r gional que provincial.

Des informations du milieu:  ducation, loisir, vie des associations, actualit  politique, et m me des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 num ros, publi s   tous les 2 mois. En plus, vous la recevez chez vous, par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'h sitez plus, abonnez-vous d s maintenant!

abonnement

Veillez m'abonner   la revue "Voir Dire" pour un an.

Je joins un ch que ou un mandat-poste de 15,00\$ fait   l'ordre de: revue "Voir Dire".

(Pour tout paiement, un re u sera automatiquement envoy .)

Je pr f re que vous me facturiez: ()

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout  :

Revue "Voir Dire"

3600, rue Berri, Bureau 410
Montr al, Qc H2L 4G9

T l. (Voix et ATS): (514) 849-1012



Le service de relais Bell:



une réalité en juin

Par Jean-Guy BEAULIEU
directeur général du CQDA

Juin 1987 marquera un événement important dans les communications téléphoniques des personnes sourdes, au Québec et en Ontario.

En effet, le 15 juin 1987, Bell Canada mettra en marche la première phase de son service de relais, qui fonctionnera vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine.

Le but de ce service est de permettre aux usagers de téléscripteurs le même accès et le même niveau de service aux communications téléphoniques que les personnes entendant.

Avec ce service, une personne sourde pourra appeler des amis entendants, prendre des rendez-vous, mener à bien ses affaires personnelles, commander du poulet, etc.

À l'avenir, on ne pourra plus refuser d'employer une personne sourde sous prétexte qu'elle ne peut utiliser le téléphone.

Le service débutera à Montréal et les environs (code 514), le 15 juin. Il sera étendu ensuite aux autres régions (codes 418 et 819) pour couvrir la province entière, le 29 juin.

Points saillants

- Le SRB fonctionnera 24 heures par jour, 7 jours par semaine, même les jours de fête.
- Les usagers de téléscripteurs pourront compléter leurs appels n'importe où dans le monde, à condition de payer les frais d'interurbain (réduction de 50% pour les personnes sourdes enregistrées, pour les appels à l'intérieur du Canada).
- Au Québec,

Si vous appelez avec un téléscripteur signalez 1-800-363-6511

Si c'est un appel avec voix signalez 1-800-363-6600

- 1) Donnez à la téléphoniste: votre nom, votre code régional, votre numéro de téléphone
- 2) Donnez à la téléphoniste: le nom du destinataire, le code régional, le numéro de téléphone de la personne que vous voulez rejoindre

Alors, la téléphoniste placera l'appel et vous dira GA (go ahead), quand la personne que vous appelez répondra.



Il est question du Service de relais de Bell, bien sûr, à cette réunion avec Bell Canada. On peut voir JoAnne Stump, Robert Brière, Arthur LeBlanc, Léon Bossé, tous membres du comité aviseur du Service.

Photographe: Jacques GARIÉPY



M. Robert H. DuSault (à gauche) des affaires publiques de Bell Canada, participe avec M. John Gallard, de la compagnie Multiple Image, producteur du vidéo, à une réunion sur la sensibilisation des personnes sourdes et entendant au Service de relais Bell.

- Il n'y aura pas de frais supplémentaire pour ce service:
- Il n'y a pas de limite d'appels. Vous pouvez utiliser le service autant de fois que vous le désirez.
- Chaque fois que vous utiliserez le SRB, l'opératrice pourra effectuer un maximum de trois appels pour vous. Si vous voulez faire plus de trois appels, il vous faudra raccrocher et essayer de nouveau.
- Si vous téléphonez d'un téléphone public, ou d'un hôtel/motel, vous devrez dire à la téléphoniste de quel endroit vous appelez.
- Si vous voulez faire un appel interurbain, la téléphoniste vous donnera des renseignements pour les frais d'appels.
- Vous devrez avoir le bon numéro quand vous appellerez le SRB. Si vous ne pouvez trouver le numéro dans l'annuaire, la téléphoniste essaiera de le trouver pour vous.



Discutant de la publicité du service de relais Bell, (à gauche) M. William G. Horne, de Bell, responsable de l'implantation du service. À sa gauche, Mme Catherine E. Mason, des relations publiques de Bell. Enfin M. Michel Korn, traducteur pour cette réunion.

Concours du nom du S.R.T.

Le concours pour trouver un nom au Service de relais téléphonique que la Compagnie Bell a mis sur pied s'est terminé le 28 février 1987. La personne gagnante du Concours est une résidente de l'Ontario. Le Service portera le nom de:

"SERVICE DE RELAIS BELL"

Devant le nombre de participant(e)s au concours dans la province de Québec, la compagnie Bell a décidé d'offrir un téléscripteur Superprint 400, fabriqué par Ultratec.

Le tirage au sort a eu lieu à la réunion du Comité exécutif du Centre québécois de la déficience auditive, le 21 avril dernier.

Le gagnant est Monsieur Jean-Hubert Chaîne, de Montréal, qui recevra l'appareil lors du lancement du Service de Relais Bell, le 18 juin prochain.

Samedi, le 9 mai 1987, avait lieu l'Assemblée annuelle du Centre québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.).

Au cours de la journée, on a procédé aux élections, pour choisir les délégué(e)s aux différents postes à combler.

Le Conseil d'administration du C.Q.D.A. sera donc composé des délégué(e)s des Associations ou Organismes suivants: (Le * indique les membres du Comité exécutif du C.Q.D.A.) (L'abréviation H.A. indique des personnes handicapées auditives).

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (ASMM)

* M. Arthur Leblanc, *président* (H.A.)

ASSOCIATION DES SOURDS DE QUÉBEC (ASQ)

* M. Jean-Yves Dion, *vice-président* (H.A.)

ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS DU QUÉBEC (ADSQ)

* M. Léon Bossé, *secrétaire* (H.A.)

SOCIÉTÉ FRATERNELLE DES SOURDS (FRAT)

* Mme Lysette Lamontagne, *trésorière* (H.A.)

ATELIERS DES SOURDS (AS)

* M. Pierre-Noël Léger, *administrateur* (H.A.)

LA BOURGADE

Mme Lina Bissonnette (H.A.)

L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (AAPA)

Mme Mireille Caissy (H.A.)

L'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (AQEPA)

M. Bertrand Dion

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (FSQ)

M. Marcel Léger

L'INSTITUT RAYMOND-DEWAR (IRD)

M. Gilles Brazeau

MANOIR CARTIERVILLE/CENTRE ROLAND-MAJOR

Mme Jacinthe Auger



Les membres du nouveau comité exécutif du CQDA pour l'année 1987-88. De gauche à droite: Léon Bossé, Arthur LeBlanc, Jean-Yves Dion, Lysette Lamontagne et Pierre-Noël Léger.



Lors d'une pause de l'assemblée annuelle du CQDA, Lysette Lamontagne représentante de la Fraternelle des sourds en compagnie de Marcel Léger, représentant de la Fondation des sourds du Québec.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 423, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu,
directeur général



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

216, avenue Springdale, Pointe-Claire, Qc. H9R 2R5

ICI MONTRÉAL CHANGE DE FORMAT

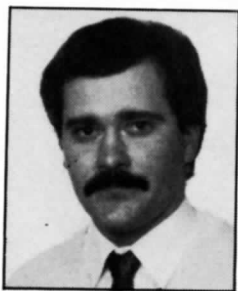
Depuis le début d'avril 1987, le bulletin de nouvelles ICI MONTRÉAL, diffusé à TÉLÉ-MÉTROPOLE INC., vous est présenté dans un nouveau format. La partie sous-titrée se termine à **18h30**. Donc, il y a PLUS DE SOUS-TITRAGE. Voici comment se compose le bulletin de nouvelles ICI MONTRÉAL:

COMMUNIQUÉ

Premier bloc de nouvelles	Ce bloc est SOUS-TITRÉ
Messages publicitaires	
Deuxième bloc de nouvelles	Ce bloc est SOUS-TITRÉ
Messages publicitaires	
Nouvelles du sport	Ce bloc n'est pas SOUS-TITRÉ
Troisième bloc de nouvelles	Ce bloc est SOUS-TITRÉ

Nous espérons que cette note vous sera utile...

Merci de votre collaboration.
L'équipe de **Sous-Titrage Plus Inc.**



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

par **François LAMARRE**

COLLOQUE

Dans un numéro précédent de la revue VOIR-DIRE, je vous informais de la tenue pour le vendredi 29 mai prochain d'un colloque sur la situation des personnes âgées déficientes auditives du Montréal Métropolitain. Organisé par des intervenants du Manoir Cartierville et de son centre de jour Roland-Major, ce colloque veut réunir en une même occasion des personnes âgées sourdes et devenues-sourdes, des représentants d'associations en déficience auditive et des représentants des dispensateurs de services.

La personne âgée déficiente auditive, qu'elle soit hébergée ou à domicile, dispose d'une gamme de services communautaires et thérapeutiques adaptés à ses besoins particuliers. Que l'on pense au centre d'accueil, le Manoir Cartierville, pour la clientèle hébergée ou pour la clientèle à domicile au centre de jour Roland-Major, au Service Social aux handicapés auditifs, à l'Institut Raymond-Dewar et au Club de l'Âge d'Or du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal. Cependant, mis à part ces organismes dont les effets de complémentarité commencent à se développer graduellement, la personne âgée déficiente auditive se bute à de grandes difficultés lorsqu'elle tente d'utiliser les autres ressources du milieu dont elle a besoin. Que l'on pense aux services de maintien à domicile des C.L.S.C., aux urgences des centres hospitaliers, au Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal, etc... qui ne disposent d'aucune facilité de communication avec cette clientèle (Interprètes, intervenants formés ou signalisation adéquate) hormis la disposition d'un téléscripteur pour certains. De plus, certaines personnes âgées devenues-sourdes hébergées dans les centres d'accueils souffrent grandement d'isolement en raison de leur problème de communication.

Par ce colloque, les organisateurs désirent tracer un portrait réel de la situation dans laquelle vivent les personnes âgées déficientes auditives en plus de recueillir les recommandations susceptibles d'améliorer le quotidien de ces personnes.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

AVANT-MIDI: (9h. à 12h.)

- Mot de bienvenue
- Bloc conférences
 - la surdité de la personne âgée
 - les associations et les personnes âgées déficientes auditives
 - les services et les personnes âgées déficientes auditives
 - le respect et l'autonomie des personnes âgées déficientes auditives

DÎNER: (11:30h.)

- pour les personnes âgées et les associations (pauses-café et dîner inclus)

(12:00h.)

- pour les organismes de services (repas non inclus)

APRÈS-MIDI: (13h. à 17h.)

- atelier représentant trois (3) catégories de participants:
 - 1- les personnes âgées déficientes auditives (sourdes/devenues-sourdes)
 - 2- les associations reliées à la déficience auditive
 - 3- les organismes de services aux personnes âgées déficientes auditives

Plénière: (16:30h.)

RÉSIDENTENCE

Après l'envoi d'un questionnaire aux personnes âgées déficientes auditives de Montréal pour identifier leurs besoins en matière de logement, le comité Habitation personnes âgées sourdes de Montréal a acheminé à la Ville de Montréal une demande de réservation de terrain et à la Société d'habitation du Québec une demande de subvention pour la construction d'une résidence neuve de près de vingt (20) logements. Des réponses nous parviendront sous peu que nous espérons favorables.

BRUNCH

Le comité 3^e âge-Sourd a organisé au Manoir Cartierville un brunch dimanche le 8 mars dernier où plusieurs résidents du Manoir Cartierville, usagers du centre de jour Roland-Major et membres du club de l'âge d'or des sourds se sont grandement amusés.

Nous voyons ici quelques photos qui feront revivre à certains les meilleurs moments de cette fête.



Une querelle de mots et de mentalités

Par Arthur LEBLANC

ATS: appareil téléphonique pour sourds. ATME: appareil téléphonique pour malentendant. Pourquoi deux termes différents pour désigner un même équipement? Voyons un peu. Certains groupes et certains ministères provinciaux, de même que l'OPHQ, utilisent le terme ATME. Certains ministères fédéraux utilisent le terme ATS. Qu'en est-il au juste dans cette bataille de mots? Une nouvelle querelle fédérale-provinciale? Certes non. Reste qu'on devrait poser bien sérieusement la question aux intéressés eux-mêmes. Seul un sondage portant sur un vaste échantillon de la population visée pourrait en effet fixer une fois pour toutes la popularité de l'un des termes sur son concurrent. Quoi qu'il en soit, je peux affirmer sans risquer de me tromper qu'une bonne partie des sourds disent que le terme ATME leur a été imposé de l'extérieur, par les entendants, et qu'ils insistent pour dire que le terme ATS leur semble convenir parfaitement à l'appareil en question. En toute logique, il faut leur donner raison, car pour être utilisable par une personne sourde, un appareil permettant la communication téléphonique doit être muni d'un clavier de téléscripteur. Or, ce qu'on désigne généralement par le sigle ATS, c'est justement une version électronique et miniaturisée du téléscripteur. À mon avis, et de l'avis aussi de beaucoup de sourds, le terme ATME, parce qu'il désigne comme usagers des malentendants ou déficients auditifs et non des sourds, s'applique davantage à un équipement amplificateur utilisable par ceux qui ont conservé suffisamment d'acuité auditive pour entendre la voix par téléphone avec ce genre d'amplification et qui, de ce fait, n'ont pas besoin d'un téléscripteur à clavier pour réaliser leurs communications.

Ceci m'amène à une constatation. On sait qu'il faut, de nos jours, pour être à la mode, éviter d'appeler les choses par leur nom. Autrement dit, il faut refuser d'appeler un chat, un chat. Ceci fait que les sourds ne sont plus des sourds, mais des handicapés auditifs ou, mieux encore, des «malentendants». Or, utiliser le terme «malentendant» sous-entend que la personne affligée d'une perte d'acuité auditive qu'on désigne de ce nom n'est pas vraiment sourde, qu'elle ne l'est que partiellement et qu'à cause de cela on refuse de l'identifier — ou elle refuse elle-même de s'identifier — au monde des sourds. Pourtant, et même si j'ai utilisé moi-même cette distinction dans le paragraphe précédent, par nécessité de distinguer l'ATME et l'ATS, quel que soit le degré de perte auditive de cette personne, aucun terme, aussi prétentieux ou euphémique qu'il soit, ne changera rien au fait que cette personne est tout simplement SOURDE, qu'elle veuille bien le reconnaître ou non.

Pour en revenir à la problématique du début, celle de choisir le terme le plus approprié (ATS ou ATME), je crois qu'il faut, une fois pour toutes, en toute justice et par simple souci du bon sens, qu'un consensus s'établisse à tous les niveaux afin d'éliminer de notre vocabulaire toute tentative prétentieuse de nous prendre pour d'autres que nous-mêmes et afin qu'on nous accepte pour ce que nous sommes vraiment, des personnes SOURDES, et que nos téléscripteurs s'appellent enfin de leur vrai nom, des ATS, quitte à laisser les presque-entendants utiliser le terme ATME si cela leur plaît. Au moins, que la distinction entre les deux groupes soit bien claire et que la spécificité de chacun soit reconnue et respectée partout et toujours. C'est la moindre des choses.



L'ACDS ANNONCE LE LANCEMENT DE SES NOUVEAUX SERVICES “INSTACAP” ET “NEWSCAP”

“InstaCap”

Notre nouveau système “InstaCap”, idéal pour vos réunions et présentations, fournit des sous-titres sous forme de résumé et offre ainsi un support technique au travail des interprètes de langage gestuel. “InstaCap” est disponible pour les organismes à but non lucratif fournissant des services aux malentendants.

“NewsCap”

Le système “NewsCap”, utilisé pour le sous-titrage des nouvelles locales, est maintenant offert à tous les télédiffuseurs canadiens. Il est peu coûteux et d'utilisation facile. Suivez de près la croissance du sous-titrage des nouvelles locales!

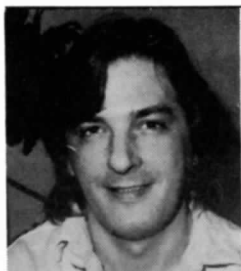
Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à:

M. Jean Cabral, Vice-président des opérations

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage inc.

910 est, de la Gauchetière, 2^e étage, Montréal (Québec) H2L 2N4

Tél.: (514) 284-9125 (voix et ATME)



Judi Richards se raconte pour les sourds

par Richard CHARRON

– Judi Richards, cette personnalité publique entendant qui s'intègre dans le milieu des sourds, mais qui est-elle? D'abord, mariée au comédien Yvon Deschamps, elle a fait aussi partie du groupe de chanteuses Toulouse. Jeunesse à la page a voulu la rencontrer pour mieux vous la faire connaître. Voici ce qu'elle nous a raconté.

Je dois vous dire d'abord que je prends des cours de signes (L.S.Q.) non par curiosité, mais par intérêt. C'est depuis l'âge de 14 ans que je veux apprendre les signes, car je croyais que c'était un moyen de communication international.

Je crois que c'est à 14 ans qu'on détermine ce qu'on est, et on est souvent dans le brouillard total. C'est là que l'eau bout. On se pose des questions: "C'est quoi, la vie, c'est quoi, ce monde? Peux-tu le changer, toi?" Je crois qu'il est important de se rappeler ces moments-là. J'ai fait ma révolte comme tout le monde, car à cette époque de notre vie, on cherche à s'affirmer. Aujourd'hui, on se demande c'est quoi la guerre, la paix... On habite sur une boule qui roule dans l'infini, on ne sait pas pourquoi, et on se demande comment peut-on s'entretenir... Encore aujourd'hui je crois que c'est parce qu'on ne se connaît pas soi-même, parce qu'on ne se comprend pas.

Parmi tous les handicaps des temps passés jusqu'à aujourd'hui, je ne croyais pas que la surdité était un handicap, mais maintenant je le réalise. Ce n'est pas comme d'être aveugle. Je trouve ça encore plus pénible de ne pas entendre parler la personne que je vois, de ne pas pouvoir entendre une symphonie extraordinaire. Je sais qu'il y a beaucoup de bruit pour rien dans notre monde, et que les sourds ne manquent pas grand chose. À mon avis, je réalise que les sourds se sentent éloignés des gens et moi, comme je ne vois pas du même oeil qu'eux, j'ai hâte d'apprendre les signes pour pouvoir leur parler, pour pouvoir communiquer de temps en temps quand je vais rencontrer un sourd, pas pour mener une guerre avec ceux qui ne font pas de signes.

Depuis que j'apprends les signes, je n'ai pas peur de dire aux gens qu'ils n'ont pas à craindre les sourds, qu'ils sont humains comme n'importe qui. Je dis aux gens qui entendent que les sourds et les entendants peuvent s'intégrer ensemble facilement, à mon avis. J'ai déjà vu un conférencier sourd, qui m'a fait réaliser combien c'était important pour eux de se regrouper et non de reprendre les types de vie des entendants. Les entendants devraient s'ouvrir davantage aux handicapés.

Yvon Deschamps, mon mari, a une fondation et c'est seulement son argent à lui qui est dans cette fondation. À chaque année, il prend tout l'argent qu'il peut donner et qu'il garde pour les handicapés. Faut dire



que Yvon vient de St-Henri et qu'il a été chanceux dans la vie, ce qui lui donne un profond plaisir d'aider. (C'est un gars géné dans la vie.) Yvon s'occupe entr'autres du Défi sportif. Dans sa fondation, il met beaucoup d'argent mais il n'en parle pas, comme c'est un gars géné. Il ne va pas faire un téléthon mais il va plutôt se servir de son argent pour sa fondation. Il va accepter un projet comme fournir du matériel, répondre à un besoin collectif de ce genre-là, mais il ne paiera pas un dentiste ni de l'administration. Il peut payer par exemple des ballons spéciaux pour les aveugles pour qu'ils puissent jouer avec de l'équipement sportif spécialisé. Je sais qu'il a déjà acheté trois ou quatre autobus adaptés pour les handicapés. Yvon se dit qu'il a été tellement chanceux qu'il est prêt à partager ses biens avec les handicapés. Il ne se prive de rien mais ses choses en trop, il les vend pour en placer l'argent dans sa fondation.

Pour en revenir à moi, j'ai fait partie du groupe de chanteuses Toulouse, dès son début en 1976 et jusqu'à notre fermeture en 1986. Nous avons cessé parce que Liette a des enfants et moi aussi. Et comme chacune de nous travaille beaucoup individuellement dans les studios, pour faire des annonces à la radio et à la télévision, Toulouse nous demandait beaucoup trop de travail. J'ai 37 ans maintenant et j'avais 26 ans au début du groupe. Ce n'est plus pareil.

Je suis une fille qui vient de Toronto. Quand j'ai rencontré Yvon, j'avais 17 ans. Je suis arrivée à Montréal à 19 ans. C'était dans les années 1970. Il fallait que j'apprenne le français. Tout ça prend du temps. Je suis allée de la danse de ballet classique au jazz, des comédies musicales au chant à Montréal. J'ai fait des spectacles de danse en Allemagne, je suis allée chanter en France avec Diane Dufresne, j'ai chanté du western pendant un an de temps à Toronto, avec deux autres filles (mais on ne formait pas un vrai groupe, ce n'était que pour des séries de télévision). J'ai aussi rencontré des personnalités américaines bien connues. Donc, j'ai fait un peu de tout et j'ai été une personne chanceuse. J'aime mon travail. Mon père était violoniste pour l'orchestre symphonique de Toronto. Ma mère est comédienne et elle a fait entr'autres des voix pour des dessins animés. J'ai donc été élevée dans le milieu artistique.

Juste avant de cesser le groupe Toulouse, nous avons pris un an et demi pour vendre notre projet de spectacle spécial d'une heure. Dans notre projet, la dernière chanson était celle qui avait le plus de signification pour nous. C'était une chanson pour nos parents mais qui parlait aussi des enfants. Elle disait: "Est-ce que tu sais ou sont tes enfants?" J'avais 14 ans lorsque j'ai commencé à vouloir apprendre les signes, et maintenant je ne suis pas la seule à penser qu'il est temps d'apprendre à signer. Donc, nous trois (du groupe Toulouse), nous



Photographe: Yvon MANTHA

(suite)

nous sommes dit qu'il fallait absolument signer cette chanson. Il n'y a peut-être pas un seul sourd qui nous a regardées, mais ça ne fait rien. On ne connaissait rien des sourds. On nous a mis en contact avec Joane Calvaresi qui a contacté Julie Roy pour l'accompagner. Nous n'étions pas des curieuses, pas plus qu'aujourd'hui. Ce n'est pas comme "On veut voir c'est quoi les signes, après c'est tout." Pour moi, la preuve est que j'ai continué ensuite d'apprendre les signes. Joane et Julie nous ont beaucoup aidées. On a trouvé une chorale de jeunes qui signaient les refrains.

Après ça, j'ai décidé de prendre un cours de L.S.Q. Cela a été long, mais j'ai réussi à m'inscrire. J'ai eu comme premier professeur Michel Turgeon, qui est extraordinaire. Il est précis et fabuleux pour les entendants qui commencent. Je trouve cela important, aussi, que Michel ait été précis dans ses signes. Au deuxième cours, j'ai eu France Beaudoin et je crois que le deuxième cours détermine si les étudiants vont continuer, car c'est un cours chargé. Maintenant, je suis rendue au troisième cours, avec Gérard Courchesne, qui est tout aussi bon, et il est facile d'apprendre avec lui. Je ne veux pas arrêter, je trouve ça si intéressant... Ça me fait même de la peine d'arrêter pendant l'été, et s'il y en avait, je continuerais. J'ai visité le Centre des loisirs et, maintenant que je sais que ça existe, avec un peu de courage et de temps, j'aimerais bien y faire une visite cet été.

Moi, je ne suis pas une superbe. Chanteuse, je n'ai pas la voix de Ginette Reno ni de Martine St-Clair. Les chansons que j'écris sont sur l'amour, les enfants, la paix dans le monde, la pollution. Je veux continuer de chanter, j'aime ça et je pense que je suis appelée à faire des chansons en signes, mais je ne comprend pas encore pourquoi j'aime tellement les signes.

Je pense que de plus en plus les entendants commencent à connaître mieux les sourds. Le seul film que j'ai vu durant l'année a été "Les

enfants du silence", et j'ai regardé la remise des Oscars seulement pour ça. Ce soir-là, j'étais en studio. Je chantais et je regardais la remise des Oscars en même temps, et quand j'ai vu la jeune sourde Marlee Matlin gagner le titre de la meilleure comédienne, j'étais très contente, j'en avais des frissons. Même ma mère m'a appelée de Toronto pour me l'annoncer. Je crois que des événements comme ça aident les entendants à accepter et à comprendre mieux les sourds.

J'ai eu des contacts avec la Fondation des sourds du Québec, à Québec, et aussi à Montréal lors du tirage de la Mercédès. L'an dernier, nous avons accepté, Yvon et moi, d'aller à Québec pour une course d'obstacles avec des gens de la radio des plus connus. Il y avait des tables et un sourd pour chaque entendant. Les sourds disaient par signes aux entendants quoi faire. Les obstacles, pour les entendants, c'était de comprendre les signes et de faire ce que les sourds leur demandaient. La foule dans la salle était presque toute composée de sourds. Ils riaient. C'était à la fois drôle et intéressant.

Pour l'avenir, j'espérerais en une meilleure compréhension des gens face aux sourds. Par exemple, dans les garderies ou pré-maternelles. Ça coûte cher aux parents, ces garderies qui cherchent de plus en plus d'idées pour rendre leur garderie unique. Certaines vont jusqu'à installer une fontaine avec de vrais petits poissons. Je crois qu'ils devraient montrer les signes aux enfants. Eux ne voient pas le handicap et n'ont pas de préjugés, sauf peut-être vis-à-vis de certains handicapés physiques. Je crois que certaines maternelles ou garderies seraient prêtes à donner des cours réguliers de signes. Au secondaire, cela pourrait devenir une option. Au moins, les cours de signes devraient se maintenir jusqu'à la fin du primaire. En terminant, j'aimerais dire aux sourds de ne pas se gêner de "signer" en public. Ils devraient s'affirmer davantage et prendre leur place dans la société.



L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

**3600 BERRI, SUITE 426
MONTRÉAL H2L 4G9
TÉL.: (514) 849-0440 (ATS)
(514) 849-2658 (VOIX ET ATS)**

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centralde

**AVEC
LES
HOMMAGES
DE**



LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL

À SUIVRE



À l'écoute des panellistes, on remarque, aux première et deuxième rangées, des devenus-sourds. La troisième personne de la première rangée, c'est M. Léon Bossé, président de l'A.D.S.Q. et secrétaire du C.Q.D.A.

Photographe: Lysette LAMONTAGNE



Voici les panellistes du congrès "Vers l'an 2000". De gauche à droite: Marie Goupil, secrétaire du congrès, Monique Robillard-Rousseau, présidente de l'association québécoise de la déficience mentale, Monique Dubois, présidente du panel, et Émile Ouellet, du Local des aveugles de la Gaspésie.



Deux personnes sourdes au congrès Vers l'an 2000

Par Lysette LAMONTAGNE

D'ici à l'an 2000, la vie associative des sourds changera sûrement. Cela solutionnera plusieurs problèmes. C'est ce que Jean-Guy Beaulieu, directeur général du C.Q.D.A., et moi avons appris lors du congrès "Vers l'an 2000", organisé à l'hôtel Méridien, à Montréal, du 27 au 29 mars dernier, organisé par la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec (C.O.P.H.A.N.), anciennement connue sous le nom de "Table de concertation des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec".

Lors de l'ouverture du congrès, le vendredi soir, plusieurs personnes handicapées venant de l'extérieur de Montréal, même des régions éloignées, étaient présentes. À la table des conférenciers, on pouvait reconnaître M. Paul Mercure, président de l'Office des personnes handicapées du Québec, France Picard, présidente de C.O.P.H.A.N., et Michel Provost, coordonnateur du département d'études environnementales de l'Université de Montréal. Ce dernier nous a dit que: le changement pourrait se produire par les groupes de pression au Québec, surtout dans le domaine de l'économie, et par l'action des groupes de vie associative. C'est intéressant de savoir cela.

Après les discours d'ouverture eut lieu la présentation d'un vidéo produit en collaboration par différents organismes, dont le Centre québécois de la déficience auditive (C.Q.D.A.). J'étais bien fière de voir le monde des sourds s'impliquer partout, d'égal à égal avec les autres groupements de personnes handicapées. Cela fait notre force collective.



À la table d'honneur lors du banquet de clôture le dimanche midi, nous reconnaissons M. Paul Mercure, président de l'O.P.H.Q., France Picard, présidente de C.O.P.H.A.N., et M. Desrosiers, député de Maisonneuve.

Pendant ces trois jours, il y eut 14 séries d'ateliers. Comme je ne pouvais pas tout voir, j'en ai choisie une intitulée: "Promotion ou service, la mobilisation et la formation". Ces ateliers furent vraiment enrichissants, surtout grâce à la formule originale utilisée. Habituellement, lors d'activités de ce genre, l'animateur nous invite à poser des questions. Mais ici, ce fut tout le contraire: c'est l'animateur(trice) qui nous posait d'abord trois questions fondamentales sur lesquelles l'atelier se déroulerait: avec qui? comment? pourquoi?. Les participants ont été obligés de s'exprimer sur le vécu et les problèmes de leurs organismes respectifs. Cela a donné d'étonnants résultats. C'est ainsi qu'on a vu que, dans d'autres régions, les handicapés ont de la difficulté à faire reconnaître l'importance de leur mouvement associatif, et qu'une réflexion de base s'imposait. Un autre représentant se plaignait d'un manque de communication vitale, de partage d'information, d'insuffisance des ressources et du peu de motivation et d'intérêt des membres. Vous voyez donc que plusieurs organismes de personnes handicapées partagent les mêmes problèmes que bien des organismes de sourds. Encore une fois, nous ne sommes pas seuls. Cependant, je suis déçue qu'il n'y ait pas eu plus de sourds présents. Des participants de l'extérieur de Montréal avaient des handicaps tel que cécité, sclérose en plaque. Leur mobilité est réduite mais ils se sont déplacés quand même! Où étaient donc les sourds?

Ce fut très avantageux de pouvoir partager ensemble nos problèmes et nous entraider pour y trouver les solutions satisfaisantes qui feront de nous une force sociale efficace de l'an 2000. Bravo à la C.O.P.H.A.N.!



Voici le groupe des délégués et interprètes du monde de la déficience auditive qui ont pris part au congrès et au banquet de clôture.

UN CENTENAIRE MÉMORABLE

(1^{er} avril 1887 — 1^{er} avril 1987)

Par: Une équipe de Soeurs de
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Collaboration spéciale:

Sr. Renelle LEBRUN, s.n.d.d.

Sr. Virginia CAPLER, s.n.d.d.

Sr. Denise PRONOVOST, s.n.d.d.

Photographes:

Sr. Gisèle SANSCHAGRIN, o.s.u.

Sr. Odette LEFEBVRE, s.n.d.d.

Gilles DELISLE



— Les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, congrégation religieuse féminine de personnes sourdes, célèbrent cette année leur centenaire. C'est un événement digne de mention dans l'histoire religieuse des sourds de l'archidiocèse de Montréal, et c'est avec plaisir que VOIR DIRE a accepté de consacrer quelques-unes de ses pages à souligner cet événement.

— La direction

Le 1^{er} avril 1987 était exactement le centième anniversaire de notre Congrégation. La messe solennelle, célébrée dans la chapelle de l'ancienne Institution des Sourdes de la rue St-Denis, à Montréal, a vraiment été le "summum" des fêtes.

Préparée par le comité de liturgie du Centenaire, elle fut présidée par Mgr Jude St-Antoine, délégué de Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, assisté des abbés Gérard Hébert, longtemps aumônier à l'Institution des Sourdes, Paul Leboeuf, aumônier de la Congrégation, Yvon Lussier, curé de la Paroisse Notre-Dame-des-Angeles, des Pères Maurice Hart, c.s.v., aumônier des personnes sourdes et Arthur St-Sauveur, o.m.i., aumônier chez les Soeurs de la Providence.

Une substantielle homélie fut donnée par M. l'abbé Paul Leboeuf, qui évoqua d'une façon touchante le souvenir de son confrère, l'abbé Pierre Hurteau, décédé le 24 février 1987. Le ton de confiance en l'avenir fut apprécié par toute l'assemblée. Plusieurs cantiques interprétés en langage gestuel donnèrent un caractère spécial à la célébration eucharistique.

Des trente-cinq Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs quatre étaient malheureusement absentes aux fêtes, à cause de la maladie.

Un punch délicieux et bellement présenté par notre chef cuisinier attendait les convives à la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, où l'équipe du traiteur Roger Colas a préparé et servi le banquet. Les fleurs, les décors, le menu, tout aidait à rehausser l'atmosphère de calme, joyeux et distingué, à la fête. Les jubilaires et leurs invités, en grande partie des personnes sourdes, vivaient l'événement avec beaucoup de bonheur.

Nous avons grandement apprécié l'aide précieuse apportée par deux Soeurs de la Providence et une religieuse Ursuline, amie de la maison, pour réaliser un diaporama sur les ministères et la vie actuelle de la Congrégation. Après le banquet, les convives furent invités à visionner ce diaporama et à visiter les locaux décorés pour la circonstance.

Tout au long du jour du Centenaire, nous réalisions les effets du travail accompli par les cinq comités composés de Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs établis pour voir aux insignes, à la liturgie, aux invitations, décors et photographies. Grâce à l'ardeur de ces différents comités et aux largesses des autorités de la Résidence, la fête fut telle que nous la désirions: belle, riche de signification, et tout imprégnée de simplicité.

Parce que notre Congrégation est si intimement liée à celle des Soeurs de la Providence, nous voulons leur rendre ici un vibrant hommage d'attachement et de gratitude! Les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sont là parce qu'un jour, Mère Gamelin a vécu et que M. Le Chanoine Trépanier et les Soeurs de la Providence ont suivi son exemple de fondatrice.

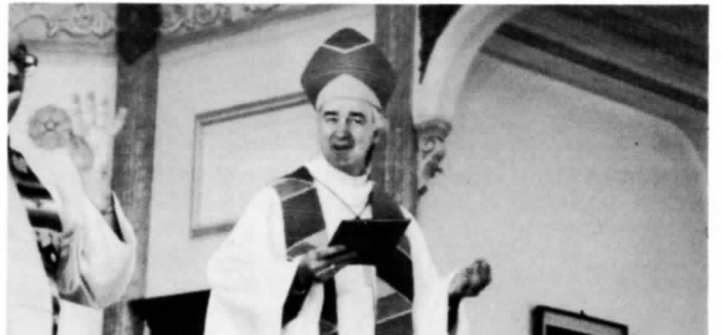
Toutes ensemble, nous disons donc "MAGNIFICAT" et "ALLELUIA" pour les joies de ce centenaire!



L'"Oeuvre des Sourdes-Muettes" fut fondé par les Soeurs de la Providence en 1851. L'immeuble de l'Institution des sourdes-muettes, construit en 1863, a été démoli et reconstruit de 1900 à 1902. Le Pavillon St-Joseph, à droite (aujourd'hui l'Institut Raymond-Dewar), a été ajouté en 1954.



La procession d'entrée...



Monseigneur Jude St-Antoine lit le message de félicitations adressé aux Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par Mgr. Paul Grégoire, archevêque de Montréal.



Monseigneur célèbre ici le Saint-Sacrifice, assisté des abbés Gérard Hébert et Yvon Lussier, et des Pères Maurice Hart, c.s.v., et Arthur St-Sauveur, o.m.i. L'abbé Paul Leboeuf, qui était également au nombre des concélébrants, n'apparaît pas sur la photo.



Le chant d'offertoire est ici interprété par les jubilaires. "Les mains ouvertes devant Toi, Seigneur..."



Rencontre joyeuse et animée des jubilaires et de leurs invités, unis dans une grande famille.

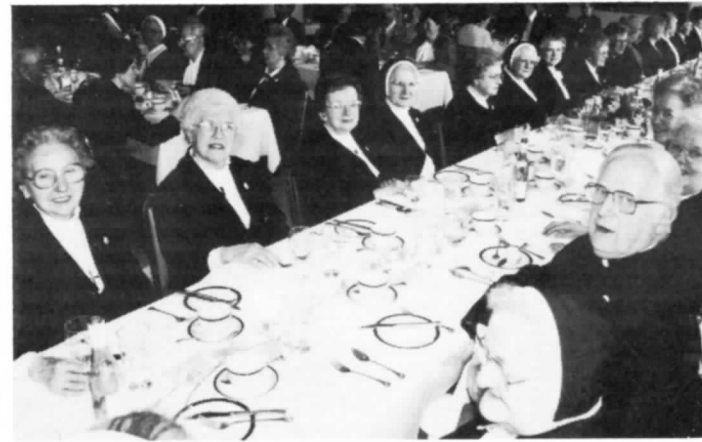


À la Résidence Notre-Dame-de-la-Providence, un punch délicieux et bellement préparé attendait les convives.



Les jubilaires et leurs invités, en grande partie des personnes sourdes, vivaient l'événement avec beaucoup de bonheur.

TABLE D'HONNEUR



Les Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs partagent la table d'honneur avec les dignitaires et les autorités de la communauté des Soeurs de la Providence.

Un peu d'histoire...

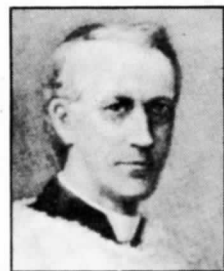
Par **Robert FORGUES**

Collaboration spéciale

En 1859, 1860 et 1878 respectivement, Mlles Margaret Hanley, Marie-Olive Mondor et Élise Routhier, personnes sourdes, étaient admises comme postulantes dans la communauté des Soeurs de la Providence. Margaret Hanley avait été la première élève sourde de l'Institution des sourdes-muettes de Montréal, fondée par les Soeurs de la Providence en 1851, et Marie-Olive Mondor, la troisième. Après leur profession religieuse, en 1862 pour Sr. Côme-de-la-Providence (M. O. Mondor) et en 1880 pour Sr. Priscille (E. Routhier), elles vécurent et travaillèrent toute leur vie à l'Institution car, à cause de leur surdité et des difficultés de communication que cela occasionnait (il n'y avait pas d'interprètes pour les sourds il y a 100 ans), elles ne pouvaient pas prendre beaucoup de responsabilités dans la communauté. Elles sont demeurées à l'I.S.M.M. jusqu'à leur mort, en septembre et octobre 1933. Sr. Marie-du-Sacré-Coeur (M. Hanley) était décédée en mars 1860, un mois et demi seulement après avoir prononcé ses vœux de religion.

Marie-Olive Mondor est arrivée à l'Institution des sourdes-muettes en 1862, 25 ans avant la fondation des s.n.d.d. Sourde elle-même, son exemple d'idéal chrétien a certainement influencé les jeunes filles sourdes auprès desquelles elle se dévouait. Mais plus simplement, "c'est à la vue de son costume religieux et de sa démarche recueillie que les premières Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs disent avoir entendu dans leur coeur l'appel à la vie parfaite."¹

Sr. Philippe-de-Jésus, supérieure et directrice de l'Institution, pouvait donc écrire, en novembre 1885, que quelques-unes de ses élèves "avaient la vocation" pour devenir religieuses. Mais, en 1885, la communauté des Soeurs de la Providence n'acceptait plus de postulantes sourdes, car "l'expérience avait démontré que la Sourde-Muette ne peut être formée à la vie religieuse que par des procédés spéciaux et des soins tout particuliers."² Le moment était donc venu de fonder une congrégation religieuse spécialement pour les sourdes.



C'est à l'abbé François-Xavier Trépanier (qui devait plus tard devenir Chanoine, en 1891) que revient le mérite d'avoir pensé le premier à fonder cette congrégation. Il était aumônier de l'Institution des sourdes-muettes depuis sept ans déjà quand cette idée lui est venue, durant un voyage qu'il faisait en Europe, en 1878-1879. En France, il avait visité la Congrégation des Petites Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, fondée à Larnay, près de Poitiers, par les soeurs Filles de la Sagesse, et il désirait fonder une congrégation semblable pour les sourdes de Montréal.

Mise au courant de ces découvertes et sachant que certaines de ses élèves développaient une vocation à la vie religieuse, Sr. Philippe-de-Jésus était d'accord avec l'abbé Trépanier pour fonder une congrégation religieuse pour elles. Comme c'étaient les Soeurs de la Providence qui s'occupaient de l'éducation des sourdes à Montréal, c'étaient elles qui verraient à la formation des candidates sourdes à la vie religieuse.

Sr. Philippe-de-Jésus fit une première demande de fondation à la supérieure générale des Soeurs de la Providence, Mère Amable, le 6 novembre 1885. Cette première demande fut refusée, car Mère Amable et son conseil ne se considéraient pas autorisées à décider d'une telle fondation. Mais Sr. Philippe-de-Jésus fit une nouvelle demande le 15 octobre de l'année suivante, lors du Chapitre générale de la communauté. Cette fois-ci, la fondation d'une congrégation religieuse pour les sour-

des fut décidée sans difficulté. Ce fut cependant la nouvelle supérieure générale, Mère Marie-Godefroy, qui prit la responsabilité de réaliser concrètement cette nouvelle fondation.

Les fondateurs de cette nouvelle congrégation furent donc l'abbé François-Xavier Trépanier et les Soeurs de la Providence, suite à trois circonstances providentielles qui ont clairement montré la volonté de Dieu dans cette fondation: d'abord, le témoignage concret de vie religieuse donné aux élèves de l'Institution des sourdes-muettes par les deux religieuses sourdes des Soeurs de la Providence (Sr. Côme-de-la-Providence [Marie-Olive Mondor] à compter de 1862, soit durant 25 ans, et Sr. Priscille [Élise Routhier] à compter de 1880, soit durant sept ans), puis le voyage "inspiré" de M. l'abbé Trépanier, qui découvrit à Larnay le modèle exact de ce dont les sourdes de Montréal avaient besoin; enfin, le refus des Soeurs de la Providence d'admettre de nouvelles postulantes sourdes après 1878.

Avec l'approbation de Mgr. Charles-Édouard Fabre, Archevêque de Montréal, la **Congrégation des Petites Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**³ commença officiellement d'exister le 1^{er} avril 1887, dans les locaux de l'Institution des sourdes-muettes, lorsque neuf sourdes, âgées entre 23 et 41 ans, commencèrent ensemble leur postulat. De ces neuf premières recrues, quatre devaient quitter au cours des trois années et demie suivantes, de sorte qu'elles n'étaient plus que cinq à faire profession le 22 septembre 1890. Ces cinq premières religieuses de la congrégation des s.n.d.d. se nommaient Catherine Beston (Sr. Marie-de-Bonsecours), Rosalie Geoffroy (Sr. François-Xavier), Alexina Boivin (Sr. François-de-Sales), Émélie Montpellier (Sr. Marie-Ignace) et Eugénie Lemire (Sr. Marie-Victor). Leur première directrice fut une entendante, Sr. Aimée-de-la-Providence, des Soeurs de la Providence.

Les fonctions de ces nouvelles religieuses, comme leur lieu de résidence, allaient être étroitement liées à leur handicap. En effet, elles ont passé toute leur vie à l'Institution des sourdes-muettes, et leurs principales occupations furent: le tricot, la "classe mimique" (l'enseignement de la communication non-verbale), la couture, le jardinage et le travail à la roberie, toutes des tâches manuelles. D'ailleurs, Sr. Philippe-de-Jésus avait écrit, le 15 octobre 1886, que "Ces religieuses devaient être des aides pour les Soeurs de la maison des Sourdes-Muettes mais non des officières; de là nulle charge parmi elles".⁴ De plus, elles ne pouvaient accomplir leurs tâches que sous la surveillance directe d'une religieuse entendante. Heureusement que les choses ont bien changé depuis!

Une fois la congrégation fondée, il fallut en rédiger les Constitutions. Les deux premières directrices, Sr. Aimée-de-la-Providence et Sr. Marie-Nazaire, s'en occupèrent longtemps, avec le Chanoine Trépanier qui y a aussi beaucoup travaillé. Ces constitutions furent finalement approuvées par Mgr. Paul Bruchési, archevêque de Montréal, le 8 décembre 1898.

Le petit noyau initial de 1887 a porté d'abondants et bons fruits. Depuis la fondation de la congrégation, 149 personnes y sont entrées, dont 87 ont persévéré. De ces 149 entrées, 20 étaient venues des États-Unis, dont cinq étaient d'abord venues faire leurs études à l'Institution des sourdes-muettes. Les s.n.d.d. sont maintenant 34, la dernière à y être entrée ayant prononcé ses vœux en 1962 (mais elle a quitté depuis). Seulement six religieuses ont quitté la congrégation après y avoir fait profession. La directrice actuelle est Sr. Denise Pronovost, des Soeurs de la Providence.

Avec les bouleversements de la société d'aujourd'hui, surtout chez les jeunes, le recrutement de nouvelles vocations religieuses se fait plus difficile, autant sinon plus pour cette congrégation de religieuses sourdes que pour les communautés de religieuses entendantes. Quoi qu'il en soit, les s.n.d.d. ont fidèlement rempli, au cours de leur premier siècle d'existence, la mission de service et de prière que le Seigneur leur a confiée, et il n'y a pas à douter qu'elles continueront à s'en acquitter tant que le Seigneur le leur demandera et que leur bonne volonté y consentira. Rendons grâce à Dieu!

Source:

DESJARDINS, Marie-Jeanne, s.n.d.d. *Bref historique de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Montréal*. Brochure polycopiée. Montréal, 1978. 16 pages.

1. *Ibid.*, réponse à la question no 53, p. 6.
2. *Ibid.*, réponse à la question no 19, p. 3.
3. *Ibid.*, réponse à la question no 9, p. 2. Le nom de la Congrégation a été changé pour "Soeurs de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs" lors de la quatrième révision des Constitutions de la congrégation, en 1974, car plusieurs personnes pensaient que le mot "Petites" avait été ajouté à cause de la surdité des religieuses. (Cf.: réponse à la question no 11, p. 2).
4. *Ibid.*, réponse à la question no 24, p. 4.



Photo prise lors du jubilé d'or de vie religieuse de Sr. Geneviève Smith (Sr. Marie-Rita), en 1965 ou 1966.

Naissances et baptêmes

Jean est né le 14 janvier 1987, 2^e enfant d'Aurèle Fortin et de Giovanna Piazza. Il a été baptisé le 12 avril 1987.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

Jean-Guy Veilleux est décédé le 4 mars 1987, à l'âge de 40 ans. Il laisse ses frères sourds Michel et Alain.



À Québec, la mère de Nicole Leclerc est décédée le 6 mars 1987, à l'âge de 72 ans.

Mme Louis Gatineau (Edournia Dessureault) est décédée le 14 mars 1987, à l'âge de 89 ans, au Manoir Cartierville.

Au Manoir Cartierville, Amanda Lacoursière est décédée le 24 mars 1987, à l'âge de 95 ans.

Mme Rita Lacombe est décédée le 29 mars 1987, à l'âge de 66 ans.

Le frère de Sr. Marie-Jeanne Desjardins, s.n.d.d., est décédé le 3 avril 1987, à l'âge de 70 ans, à St-Lin-des-Laurentides.

Le frère de Sr. Blanche Bélanger, s.n.d.d., est décédé le 3 avril 1987, à l'âge de 87 ans, à St-Alexandre-de Kamouraska.

Au Manoir Cartierville, René Lauzon est décédé le 8 avril 1987, à l'âge de 70 ans. Il laisse sa femme Lucienne Bousquet.

M. Lucien Bérubé est décédé le 11 avril 1987, à l'âge de 76 ans. Il laisse sa femme Lucille Crête.

Sr. Laurette Préville, s.n.d.d. (Sr. Marie-du-Bon-Conseil) est décédée le 29 avril 1987, à l'âge de 64 ans et 8 mois.

Mme Armande Tellier est décédée le 30 avril 1987, à l'âge de 75 ans, au Manoir Cartierville.

Nos sincères condoléances.

À Vaudreuil

Le pique-nique en plein air annuel des sourds au camp Notre-Dame-de-Fatima aura lieu dimanche le 16 août 1987. **Venez nombreux!**

Les vacances

La dernière messe dominicale pour les sourds à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil aura lieu le 21 juin 1987, et les messes reprendront après les vacances, dimanche le 6 septembre 1987. **Bonnes et saines vacances à tous!**

Hommage à l'Abbé Pierre Hurteau

À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 24 février 1987, à l'âge de 63 ans et 4 mois, est décédé monsieur l'abbé Pierre Hurteau, membre de l'Ordre du Canada.

Ordonné prêtre en 1950, il fut nommé assistant-aumônier à l'Institution des Sourdes des Soeurs de la Providence. En même temps, il s'inscrivit à l'Université de Montréal où il compléta une maîtrise en service social et une

licence en pédagogie. Il poursuivit également un stage de perfectionnement à l'Université North-Western (E.-U.).

En 1958, il est nommé directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal. Il occupa ce poste pendant près de 14 ans. L'archevêque de Montréal lui confia ensuite la direction de l'Office de pastorale paroissiale du diocèse. Il fut aussi membre du Conseil presbytéral et du Conseil diocésain de pastorale pendant de nombreuses années.

Forcé par la maladie à réduire ses activités, il consacra les dernières années de sa vie à l'aumônerie de la résidence LaSalle des Frères des Écoles chrétiennes, à Ste-Dorothée (Laval), tout en continuant d'exercer divers ministères d'enseignement, de prédication et de publication.



Un sourd centenaire: Monsieur Alphonse Marion

Par Maurice HART, c.s.v.
Collaboration spéciale

Le 28 mars dernier avait lieu, à la salle municipale de St-Côme, localité située à environ 30 milles de Joliette, la célébration du 100^e anniversaire de naissance de M. Alphonse Marion, personne sourde. Plus de deux cents personnes sont venues rendre hommage à l'heureux jubilaire, dont le député de Joliette et Berthier, M. Guy Chevrete, ainsi que le maire de St-Côme et le curé de la paroisse.

La célébration eucharistique fut présidée par le Père Maurice Hart, c.s.v., responsable de la pastorale des sourds en province. Les frères Livain Vautour, Joseph Wasch et Robert Casey, c.s.v., l'accompagnaient.

Tous ont beaucoup apprécié cette célébration. M. Marion a même reçu une bénédiction papale sur parchemin, cadeau du Père Hart.



Par **Mireille CAISSY**

Il y a plusieurs acteurs sourds aux États-Unis qui luttent depuis des années pour que les rôles de personnes sourdes soient tenus par des sourds et non par des entendants. Ce premier Oscar à une sourde pourra donc ouvrir des portes à d'autres acteurs sourds talentueux.



J'attends ce nouveau film avec impatience. J'espère que la carrière cinématographique de Marlee Matlin sera longue et qu'elle nous donnera encore de nombreuses occasions d'être fiers des sourds.

[illegible]

Nous publions la revue ENTENDRE

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal



Mes souvenirs de voyage en Espagne et au Portugal

(suite et fin)

Par Guy LEBOEUF

Séville

Ensuite, je suis allé à Séville, en Espagne, en autobus. Mais c'était très compliqué. En arrivant à Vila Real St-Antonio, j'ai dû passer la douane espagnole à pied, puis prendre un traversier pour Damas (en Espagne). Après quoi j'ai dû prendre encore l'autobus jusqu'à Séville. Ce voyage a duré plus de 5 heures, mais il y avait une grande diversité de paysages.

À Séville, j'ai visité la cathédrale, la plus grande d'Espagne et la troisième plus grande au monde. Cela m'a pris deux heures complètes pour tout admirer. Le même soir (le 1^{er} octobre), j'ai assisté, toujours dans la cathédrale de Séville, à un spectacle de danses folkloriques, etc. C'était bien beau. Les danseuses avaient des robes multicolores et dansaient sur un air de valse. Elles avaient des mantilles de dentelle noire et des peignes d'écaïlle hauts comme des tours dans leurs cheveux, ainsi que des éventails.

Valence

Le lendemain, j'ai visité plusieurs endroits où les rues sont étroites et où les fenêtres sont joliment décorées de fleurs et de garnitures en fer forgé. Puis j'ai pris l'autobus pour Valence, 3^e plus importante ville d'Espagne. Durant le trajet, la route était en lacets, et la vue était superbe, car il n'y avait pas d'autoroute. Il y avait d'immenses oliviers et orangers.

En arrivant à Valence, j'ai résidé à l'hôtel Expo. Cela m'a coûté l'équivalent de 47,50 \$ canadiens par jour, petit déjeuner inclus. Cet hôtel compte plusieurs salles de réunion, dont une s'appelle Montréal. J'en étais fier.

Majorque

Le lendemain, j'ai visité le vieux quartier des palais, des églises et un marché. Puis j'ai pris un taxi pour le port, où un paquebot m'a conduit en huit heures à Palma de Majorque, aux Baléares (dans la Méditerranée). En arrivant, j'avais une très belle vue du port et de la cathédrale. Palma est une ville montagneuse de 500,000 habitants, alors que la population de l'île de Majorque est de 1 million d'habitants.

J'ai beaucoup admiré la cathédrale, qui fait face à la mer. Elle mesure 120 mètres de long et est d'un style gothique élégant, datant du XV^e siècle.



Voici une petite forêt de parasols de foin, à El Arenal.



Le sanctuaire marial de Fatima. Lucie, Jacinthe et François ont vu la Ste-Vierge à gauche, sous le toit de la chapelle vitrée (qui n'existait pas encore en 1917).
Photographe: Guy LEBOEUF

À El Arenal, il y avait des milliers de baigneurs sur son immense plage longue de 7 kilomètres. Il y avait aussi beaucoup de parasols de foin. Puis j'ai aussi visité un quartier allemand, où il y avait des restaurants offrant de la cuisine allemande, des revues en allemand, etc.

Le lendemain, j'ai pris un train électrique pour Sotter, à 32 km de Palma. Le paysage de Majorque est montagneux et pittoresque. À Sotter, j'ai pris un tramway ouvert et fait entièrement de bois, pour me rendre au port.

Je me suis aussi rendu à Porto Cristo ("Port du Christ"), un petit village blotti au pied de la montagne, au bord d'une petite anse de mer. J'y ai visité la caverne Drach (dragon, en espagnol). Au fond de la caverne, on pouvait écouter de la musique. Il paraît que la sonorité était exceptionnelle, mais moi, je n'ai rien entendu.

À Palma, j'ai aussi visité des manufactures de bois d'olivier et de pantoufles. Je m'en suis acheté une paire en souvenir.

À Manacor, deuxième agglomération de l'île avec ses 25,000 habitants, j'ai visité une usine de perles. Manacor est la capitale mondiale de la fausse perle, appelée perle "Mallorca" (de Majorque). Des milliers et des milliers de gouttes de plastique nacrées, blanches, vertes, rouges, multicolores, de toutes tailles, brutes ou polies, deviennent ici des colliers, des bracelets, des broches, des boucles d'oreille, etc. Des foules de touristes défilent devant les ouvrières qui, indifférentes, chauffent au chalumeau de longues tiges de matière plastique afin qu'il en tombe des gouttes sur un fil entraîné par un tour rustique. Cette seule manufacture exporte sa production dans plus de 125 pays.

Barcelone

Le lendemain de cette visite, à minuit, je reprenais le bateau, pour me rendre cette fois-ci à Barcelone. Malgré ses deux millions d'habitants, ses embouteillages, ses difficultés de stationnement, ses fumées industrielles, Barcelone est à classer parmi les grandes cités touristiques. J'y ai effectué quelques heures de vagabondage en autobus par les grandes avenues en diagonale, dont l'Avenida del Generalissimo Franco, qui est longue de dix kilomètres et large de cinquante mètres, ainsi qu'à travers le quadrillage des avenues perpendiculaires (en damier) qui constituent le quartier des affaires de Barcelone.

Les flèches de la basilique Sagrada Familia (Sainte Famille) sont devenues, pour des millions de gens à travers le monde, l'image-clé de cette ville. Elles s'allongent comme des flammes tremblantes dans le ciel de la cité et, tel des amas insolites, de

tous les horizons elles attirent les regards. On dit que la cathédrale de Barcelone, haute de 107 mètres, est la composition architecturale la plus bizarre de la terre.

J'ai aussi fait un tour au port de Barcelone, où j'ai aperçu une statue de Christophe-Colomb. J'ai aussi visité le musée d'art moderne, et goûté aux délicieux mets catalans. (La Catalogne est une province espagnole.)

Montserrat

Le lendemain, j'ai pris l'autobus pour visiter Montserrat. Cette région est très montagneuse. Le ciel était couvert, mais la vue était superbe. En plus de ses pentes de ski, Montserrat recèle un monastère vieux de plus de mille ans, où y est vénérée une statue d'une Vierge noire, patronne de la Catalogne. Les bâtiments du monastère et ses dépendances touristiques (hôtel, auberge et restaurant) reçoivent plus de 500,000 visiteurs par an. Les offices liturgiques, célébrés et chantés en grégorien, sont d'une grande beauté pour qui peut les entendre. Et un vertigineux chemin de fer à crémaillère (pour gravir des pentes très raides) débute derrière le monastère et nous conduit au belvédère St-Jean.

À mon retour à Barcelone, j'ai pu admirer des monuments illuminés, des fontaines illuminées, etc. C'était féérique.

Le lendemain, je suis allé à Montjuïc, visiter un musée consacré à Joan Miro, l'auteur des oeuvres très étranges qu'on a pu admirer à Montréal l'an dernier, à l'exposition "Miro marquant". J'ai aperçu et admiré le plan des installations olympiques pour les Jeux Olympiques de 1992. Les travaux de creusement sont déjà commencés. Puis j'ai visité le vieux quartier, près du port.

Ensuite, j'ai pris l'autobus pour retourner à Madrid (pour mon deuxième séjour dans cette ville). La distance à parcourir était de 625 km, et le trajet dura 9 heures, par une route en lacets à flanc de montagne. Il y avait même une télévision dans l'autobus!

Tolède

Le lendemain, j'ai pris l'autobus pour Tolède, que j'ai visitée sous la pluie. J'y ai visité la cathédrale, dont la sacristie renferme des tableaux du Greco, le fameux peintre espagnol. Les rues de Tolède sont très étroites et sinueuses.

Le damasquinage

Je suis ensuite rentré à Madrid, pour y passer une dernière nuit. Mais l'autobus s'est arrêté quelque part pour nous permettre de visiter des artisans qui font du damasquinage. C'est très intéressant. Le damasquinage est l'art d'incruster de petits filets d'or ou d'argent dans un objet décoré. J'en ai acheté un pour m'en souvenir.

Le retour s'est fait le 17 octobre. Le trajet au-dessus de l'Atlantique a duré 4 heures. Ensuite, nous avons survolé la Nouvelle-Écosse et le Québec pour poser finalement à Mirabel après un trajet de 6 heures et quinze minutes.

prop.:
Raphaël Desantis

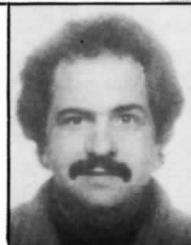


CARROSSERIE R.D. enr.

CENTRE AUTO ASTRO inc.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSELAGE - PEINTURE
ESTIMATION GRATUITE

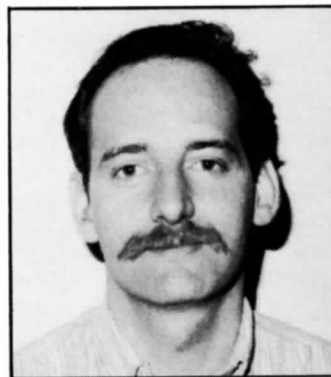
271-4833
(ATS)

304 est rue St-Zotique
(coin Henri-Julien)
Montréal, Qué. H2S 1L6



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

L'A.A.P.A. se donne un nouveau directeur général



Par Jean DA VIA

Directeur général de l'A.A.P.A.

Suite à la démission de notre ancien directeur général, depuis septembre dernier, l'A.A.P.A. n'avait pas de directeur général en titre. Notre secrétaire, Mme Sandra Cole, avait assumé temporairement les tâches de coordonnatrice et de secrétaire depuis cette date, mais elle aussi nous a quittés au début de cette année. Il était donc urgent que l'A.A.P.A. se dote d'un nouveau directeur général et d'une nouvelle secrétaire.

Nous avons d'abord engagé notre nouvelle secrétaire, en la personne de Mme Micheline Lambert, au début d'avril. Puis Mme Mireille Caissy, présidente de l'A.A.P.A., m'a approché et m'a demandé si cela m'intéresserait de devenir le directeur général de l'association. Je lui ai tout de suite répondu oui.

J'ai ensuite été invité à une réunion du Conseil. J'étais impatient de savoir si, oui ou non, je serais engagé, car ce poste m'intéressait beaucoup. À la réunion, j'ai d'abord répondu aux questions des administrateurs sur mes compétences, mon expérience, mes projets pour les membres, etc. Ensuite, j'ai eu la joie d'apprendre que j'étais engagé comme directeur général, mais pour une période temporaire pour commencer, afin que je puisse faire mes preuves. Après cette période de probation, je serai engagé par contrat pour un an. J'en suis très heureux, car j'ai toujours rêvé de travailler dans un bureau un jour. Enfin, j'ai atteint mon but!

Pouquoi ai-je accepté ce poste de directeur général de l'A.A.P.A.? C'est parce que je me sens capable de prendre la responsabilité de travailler à aider la population sourde de Montréal à mieux s'adapter à la société actuelle. Je suis toujours prêt à écouter la population sourde et à l'aider à résoudre ses problèmes, et à préparer des objectifs et des projets pour lui donner de meilleurs services.

J'espère donc que les administrateurs et les membres de l'A.A.P.A., ainsi que la population sourde de Montréal, me feront confiance et collaboreront avec moi tout comme je suis prêt moi-même à collaborer avec eux pour bien les servir. Je vous attend à mon bureau, et ça me fera grandement plaisir de vous connaître et de vous aider. Merci à tous, et au revoir!



Nouvelles du C.L.S.M.

Photographe: Claire LAUZIÈRE

Par **Luc MICHAUD**
Président



Partie de sucre

Le 21 mars dernier, le comité des loisirs du C.L.S.M. organisait une partie de sucre à la cabane "Chez Monique", sise au Bas de l'Assomption Sud. Plusieurs en ont profité pour venir prendre leur petit déjeuner ou un café au Centre en attendant le départ. Partis vers 10h00, nous sommes arrivés à la cabane vers 10h45. Le menu du dîner était composé des aliments traditionnels du temps des sucres. C'était donc très délicieux. Nous avons ensuite profité de notre journée pour visiter une petite cabane où on faisait bouillir l'eau d'érable et pour nous promener un peu dans le bois. Nous étions 120 personnes sourdes. Finalement, nous avons quitté vers 16h30 pour rentrer au Centre, où nous avons continué à fêter durant la soirée. Un gros merci à M. Raymond Richer et à ses adjoints pour leur magnifique organisation de cette belle journée.



Le sourire est de rigueur alors qu'on attend notre repas.

Soirée des sportifs

Samedi le 2 mai dernier, c'était la soirée des sportifs du C.L.S.M. 140 personnes sont venues souper avec nous à cette occasion. Le but de la soirée était de rendre hommage à nos champions aux dards, aux quilles, aux sacs de sable et au hockey cosom. Vers 20h00, c'était la remise des trophées individuels et d'équipe pour chaque sport, mais elle fut reportée à cause de la partie de hockey Canadiens - Nordiques. En soirée, 105 personnes sont venues s'ajouter aux convives, pour un total de 245 personnes.



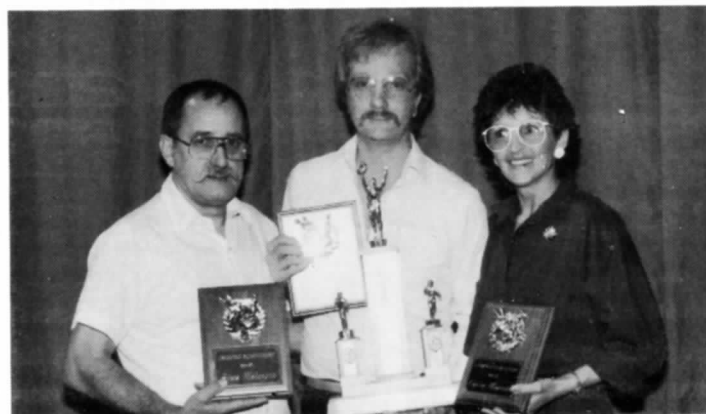
Voici les gagnants des séries éliminatoires des dards.



Les trois gagnants de la saison aux sacs de sable reçoivent la Coupe du Président 1987.



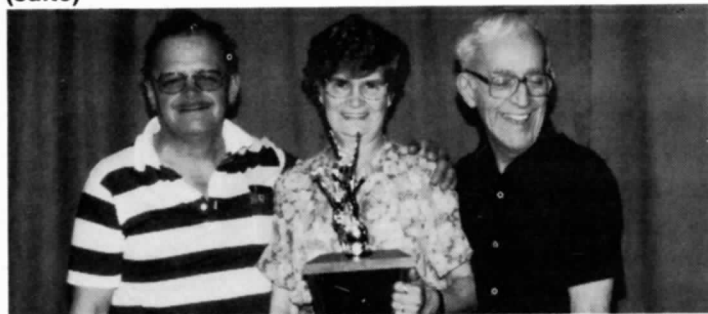
Les trois gagnants de la saison aux dards reçoivent ici leur trophée.



L'équipe championne des éliminatoires, aux grosses quilles. Chaque joueur reçoit une jolie plaque-souvenir.



L'équipe championne de la saison de grosses quilles reçoit des plaques-souvenirs ainsi que le prestigieux trophée.



M. Latour, Mme T. Turgeon et M. Jean-Paul Turgeon reçoivent le trophée du C.L.S.M. pour avoir été champions des éliminatoires 1987 aux sacs de sable.



Voici l'équipe de hockey cosom championne de la saison 1986-1987.

Rénovations au Centre

Il y a eu récemment des rénovations majeures au local du Centre. Le local a été fermé du 10 au 14 mai, et nous en avons profité pour rafraîchir et modifier le local afin qu'il réponde mieux aux besoins des membres. Le bar a été complètement rénové et décoré. Les murs de la salle ont été peints d'un beige. Un nouveau système lumineux synchronisé avec le système de son a été installé au-dessus de la nouvelle piste de danse. Cette piste occupe l'espace autrefois réservé au billard. L'entrepôt de l'équipement sportif a été agrandi et on y a ajouté une fenêtre pour mieux voir les danseurs afin de mieux contrôler le son. On a échangé les deux tables de billard pour une nouvelle, de grandeur 5' x 10', qui plaît mieux aux joueurs. La section des dards demeure inchangée, alors que la section des sacs de sable occupe l'emplacement d'une des anciennes tables de billard (quand il n'y a pas de soirée dansante). Le local de l'âge d'or a été agrandi de 4' car il y a beaucoup de matériel d'entrepôté dans ce local. Il est aussi mieux éclairé. Enfin, le C.L.S.M. s'est dotée d'une nouvelle télévision de 28". Le reste des bureaux demeurent inchangés. Toutes ces rénovations nous ont



M. Roch Albert Fréchette, un amateur du jeu des sacs de sable depuis longtemps, reçoit ici sa bourse en compagnie des deux autres gagnants du championnat de la saison.



Voici l'équipe championne des éliminatoires (saison 1986-1987) au hockey cosom.

coûté assez cher. Cependant, j'aimerais vous demander de bien prendre soin de votre local, car il est à vous, chers membres, et vous y êtes chez vous.

Championnat de balle lente

Comme vous le savez, il y aura un championnat national de balle lente des sourds, à London, Ontario, les 30 et 31 juillet et 1^{er} août 1987. Les Expos du C.L.S.M., champions de 1986, participeront pour la 4^e fois à ce championnat annuel, et nous espérons le remporter pour une 3^e fois consécutive. Tous ceux et celles qui désirent venir encourager notre équipe peuvent s'adresser au Centre pour obtenir toutes les informations au sujet du coût des billets combo, du transport par autobus et des chambres d'hôtel. Venez nombreux encourager notre équipe championne! Et n'oubliez pas qu'il y aura aussi une équipe féminine qui participera à ce championnat pour la 2^e année consécutive, pour des parties de démonstration. Eh! les filles, ne lâchez pas, car c'est à vous de battre les équipes de l'Ouest. Entraînez-vous bien pour devenir les championnes de 1987!



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1986/1987

Président: Luc Michaud
Vice-président: Raymond Guérard
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Maurice Baribeau

Directeur des Sports: Jean Davia
Directrice de la Culture: Lucienne Brisebois
Directeur des Loisirs: Gilles Gravel

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure



Une partie de sucre inoubliable

Par **Guy LEBOEUF**
Vice-président

Le 11 avril dernier, le Club Abbé de l'Épée organisait une partie de sucre pour ses membres, à la Sucrerie de la Montagne, à Rigaud. 52 personnes ont pris part à cette merveilleuse journée.

Arrivés sur place, nous avons visité la boulangerie traditionnelle attenante à la cabane à sucre. Il y avait là un immense four pouvant cuire 400 tartes en même temps, sur un feu de bois. À la cabane, trois salles peuvent accueillir jusqu'à 450 personnes.

Vu la belle température, nous avons pu faire une randonnée en charrette. C'était le fun, mais il manquait d'ambiance, car il n'y avait plus de neige.

Enfin, à 5:30 pm, nous avons dégusté (à volonté, s.v.p.) notre festin du temps des sucres, cet élément important de notre folklore qui a fait la renommée du Québec partout dans le monde. Rien qu'à en lire le menu vous mettrait l'eau à la bouche, et les plats étaient à la hauteur de leur réputation insurpassée.

La Sucrerie de la Montagne prépare ses propres marinades et ses propres jambons fumés au bois d'érable. Chaque jour, le pain, les fèves au lard et les tourtières cuisent dans les immenses fours à bois mentionnés tantôt.

Pierre Faucher, le propriétaire de la Sucrerie de la Montagne, s'est rendu récemment à Tampa, en Floride, pour faire des crêpes au sirop d'érable pour 300 personnes. Ces deux dernières années, il est allé vanter les mérites des sucreries québécoises au Japon, en Grande-Bretagne, en Europe, au Mexique, à Hong-Kong et en Amérique du Sud. Sa cabane à sucre lui vaut une notoriété mondiale.

À la fin de la soirée, nous avons levé notre chapeau à André Leboeuf, organisateur de cette inoubliable partie de sucre. Merci, André!



C'est à droite que se trouve la boulangerie traditionnelle où le pain est cuit sur un feu de bois.
Photographe: Guy LEBOEUF



La famille Frutos, originaire de l'Uruguay, est très heureuse de déguster des mets typiquement québécois.



Les convives ont profité de la belle température pour aller jaser dehors en attendant l'heure du souper. Nous avions l'été en plein mois d'avril!



On reconnaît ici André, notre fameux organisateur, en compagnie de son épouse et des ses amis.



Club Abbé de l'Épée Inc.
(Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1987-88

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx

Secrétaire: Joseph Paquin
Sec. corresp.: Marguerite Côté
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco
Directeur: Guy St-Pierre
Directrice: Donna Bell

Bon été à tous!

Soirée récréative au profit de l'Association des golfeurs sourds du Québec, Inc. et de l'Association de bowling pour les sourds du Québec, Inc.

Par **Pierre LESIÈGE**

Collaboration spéciale

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

— Pour la première fois, l'A.G.S.Q. et l'A.B.S.Q. ont organisé conjointement une soirée-bénéfice, le 7 mars dernier, au Centre des loisirs des sourds de Montréal. Avec la présence de 210 personnes, cette soirée a permis de récolter la jolie somme de 1 140,00\$.

8^e TOURNOI CHANCEUX "9" ANNUEL

NOMS:	TOTAL SCRATCH	H' CAP	TOTAL	PRIX	SIMPLE PRIX
1 ^o M. Gaétan Ladouceur	702	81	783	550,00\$	256
2 ^o M. Robert Beauchamp	707	54	761	275,00\$	265
3 ^o M. Robert Guindon	694	54	748	170,00\$	249
4 ^o M. Clément Fiset	639	105	744	140,00\$	277
5 ^o M. Gilles Sigouin	672	69	741	110,00\$	239
6 ^o M. Denis Harrison	639	81	720	90,00\$	255
7 ^o M. Jean Lacoste	633	84	717	75,00\$	221
8 ^o M. Carl Giroux	675	42	717	75,00\$	257
9 ^o M. Fernand Houle	607	105	712	62,50\$	224
10 ^o M. Réjean Nadeau	664	48	712	62,50\$	238
11 ^o M. Gérard Labrecque	693	18	711	56,00\$	266
12 ^o M. Pierre LeSiège	699	12	711	56,00\$	263
13 ^o M. Henri St-Hilaire	645	63	708	51,00\$	260
14 ^o M. Denis Labrecque	654	54	708	51,00\$	236
15 ^o M. Sylvain Brault	608	96	704	47,00\$	232
16 ^o M. Gaétan Jean	660	42	702	45,00\$	300 50,00\$
17 ^o M. Jacques Gravel	620	72	692	42,00\$	219
18 ^o Mme Ginette Sarrazin	607	84	691	40,00\$	229
19 ^o M. Raymond Laflamme	631	54	685	38,00\$	230
20 ^o M. Gilles Gravel	643	36	679	36,00\$	233
21 ^o Mme Monique Saladzuis	586	84	670	34,00\$	204
22 ^o Mme Rita Pigeon	563	105	668	32,00\$	199
23 ^o M. André Demers	599	66	665	30,00\$	242

BOURSES TOTALES: 2,168,00\$

116 Joueurs(ses)



Chez les hommes, le gagnant, M. Gaétan Ladouceur, avec 783 pts, reçoit ici son trophée et sa bourse de 550,00\$, entouré de M. Gilles Gravel, trésorier adjoint, et de Donna Bell, trésorière.



Chez les femmes, la gagnante, Mme Ginette Sarrazin, avec 691 pts, reçoit ici son trophée et sa bourse de 40,00\$, entourée de M. Gilles Gravel et de Mme Donna Bell. Le plus bizarre, c'est que Ginette n'avait pas pratiqué ce sport depuis un an.



Lors du 8^e tournoi annuel "9 chanceux", M. Gaétan Jean a réussi une partie parfaite de "300". Il semble en pleine progression depuis un an qu'il s'adonne au bowling. Ne lâche pas, Gaétan!



Pour agrémenter la soirée, une parade de mode, sous la présidence de M. Martin Robert, a plu grandement aux sourds présents. Voici, de gauche à droite, les personnes qui présentèrent les vêtements: Caroline Smith, André Bélanger, Martin Robert, Nathalie Gagnon et, à genoux, Dina Francisque.



CAPABLE DE COMMUNIQUER
AVEC LES DÉFICIENTS AUDITIFS

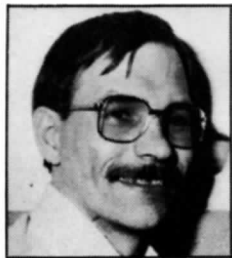
Gilbert Thibert

VENTE ET LOCATION

CONTACT PONTIAC BUICK INC. (camions GMC).

3670, Autoroute Laval (440), Ville de Laval, Québec H7T 2H6

Tél.: 682-3670 / 333-8333



11^e tournoi provincial de ballon sur glace organisé par L'Association des sourds de Victoriaville, Inc.

Par Jocelyn LAMBERT
président de l'A.S.V.



Le 11^e tournoi provincial de ballon sur glace a eu lieu à Victoriaville, samedi le 28 mars dernier. Huit équipes y ont participé.

Dans la classe "CC", nous retrouvons les "Tigres" de l'A.S.V., l'équipe du Club sportif des sourds de Montréal, celle du Club sportif Robert Brière et l'équipe "Tony Sport". L'équipe championne du tournoi dans cette classe fut celle du Club sportif des sourds de Montréal, qui s'est méritée le trophée et 420,00\$ en bourse. Les Tigres de l'A.S.V. se sont classés deuxièmes et ont empoché une bourse de 210,00\$, alors que le Club sportif Robert Brière obtenait la troisième position et se méritait une bourse de 100,00\$.

Dans la classe "C", les équipes en liste étaient celles de l'Association des sourds de Québec, de l'Association des sourds de Victoriaville, celle du Club sportif des sourds de Montréal et celle de l'Association des sourds de Beauce. C'est cette dernière équipe qui a remporté le championnat de sa catégorie, à sa toute première participation au tournoi, se méritant un trophée et une bourse de 220,00\$. L'équipe de l'Association des sourds de Québec s'est classée deuxième et s'est méritée 110,00\$, tandis que le Club sportif des sourds de Montréal se classait troisième pour une bourse de 90,00\$.

Dans la classe "C", le joueur le plus utile fut M. Claude Pothier, tandis qu'un sourd de Québec a reçu cet honneur dans la classe C.

Vers 16 heures, on a procédé au tirage de neuf coupons échangeables pour des repas dans quatre restaurants de Victoriaville. Les heureux gagnants furent: Lucie Nicol, Carmen Guénette, Jacques Fortin, Daniel Forgues, Alain Lizotte, Gilles Fortin, Laurianna Mercier, Carole Lussier et Jacques Ouellet.



Cette fois-ci, c'est le Club sportif des sourds de Montréal, Inc., qui a remporté le tournoi, dans la classe "CC". Ce fut toute une surprise!



M. Claude Pothier, gardien de but du club C.S.S.M., a été choisi le joueur le plus utile, dans la classe "CC".

Le soir, lors d'une soirée dansante, on a remis les trophées et les bourses aux gagnants. 164 personnes étaient présentes, dont 88 joueurs et 80 visiteurs.

Suite à cet éclatant succès, nous sommes heureux de vous annoncer que nous organiserons le 12^e tournoi provincial de ballon sur glace des sourds, toujours à Victoriaville, en 1988.



Pour une première fois, l'Association des sourds de Beauce Inc., participait à un tournoi de ballon sur glace. Elle a même remporté les honneurs du championnat dans la classe "C". On voit ici M. Gilles Fortin, capitaine de l'équipe, qui reçoit son trophée et sa bourse des mains de M. Pierre Despatie, organisateur du tournoi.



Un sourd de Québec, gagnant du titre de joueur le plus utile, pour la classe "C".

Photographe: Pierre LAFRANCE

COMMUNIQUÉ

Les 26 et 27 juin, l'Association des sourds de Victoriaville organisera un festival de camping, au Domaine du Lac Cristal, à St-Rosaire, près de Victoriaville. Bienvenue à tous.

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

Centre Rolland Major
3700 rue Berri, Montréal

Sortie
métro Sherbrooke



Un exploit sportif digne de mention: 6,000 milles en motoneige

Par **Elphège TURBIDE**
Collaboration spéciale

Depuis longtemps j'aime faire des randonnées en motoneige. Cela me procure beaucoup de plaisir, et je suis sûr que je conserverai toute ma vie cet engouement pour ce sport de plein air. Alors j'ai suivi l'appel de mon cœur et j'ai réalisé, l'hiver dernier, un de mes rêves les plus chers: je suis parti seul faire une longue excursion de trois semaines à travers le Québec.

Cette excursion m'a permis de voir plusieurs chevreuils, lapins, perdrix, hiboux, orignaux, etc. J'en ai aussi profité pour visiter mes amis sourds qui demeuraient le long de mon itinéraire, et ils ont été heureux de m'héberger pour la nuit. Autrement, je devais m'arrêter dans des motels.

Mon excursion s'est déroulée surtout dans les bois. C'est ainsi que je suis passé près de Rimouski et de Matane, pour ensuite prendre le traversier pour Baie-Comeau. À ce moment, j'ai trouvé cela difficile de me diriger dans la forêt, car j'ai heurté souvent des arbres et des branches, mais j'ai finalement réussi même si j'ai voyagé très loin. Je me suis promené partout et j'ai pu admirer le clair de lune au-dessus de la forêt. C'était très beau et il faisait très clair. Il y avait beaucoup de neige et il a fait très froid, mais cela ne m'a pas empêché de continuer mon voyage. Je n'avais pas froid car j'étais bien chaudement vêtu et je buvais du gin à l'occasion.

Cette excursion m'a permis de me rendre à Valcourt pour assister à la course de motoneiges, le 7 février dernier. Je suis



aussi passé par St-Gabriel de Brandon, où demeurent d'autres motoneigistes sourds.

J'ai très bien réussi mon excursion en solitaire à travers le Québec, qui m'a fait parcourir 6,000 milles. J'ai été chanceux car je n'ai pas eu besoin de faire de grosses réparations sur ma motoneige. Aurevoir!

Le Club sportif des sourds de Montréal, Inc. vous présente son nouveau conseil d'administration 1987-1988

Par **Jacques VADEBONCOEUR**
Directeur

Dimanche le 15 mars dernier, le C.S.S.M. tenait pour la première fois une assemblée générale annuelle, avec élection d'un nouveau conseil d'administration pour l'année 1987-1988. Voici le résultat des élections.

Président: Robert Brière
Vice-président et directeur des sports: Denis Harrison
Secrétaire: Serge Doré
Treasorier: Jacques Dufresne
Responsables du comité de la balle lente: Jacques Vadeboncoeur
Denis Harrison
Responsables du comité de ballon sur glace: Robert Back
Paul Groulx
Responsables du comité de curling: Larry Farovitch
Marjolaine Huard
Responsable du comité de hockey sur glace: Tony Campisi
Responsable du comité de lutte: Jacques Vadeboncoeur

Avec ce nouveau C.A., je crois bien que le C.S.S.M. sera enfin reconnu à sa juste valeur et avec Robert Brière comme Président, cela aura sûrement une influence positive auprès du public sourd.

Présentement, le C.S.S.M. est en pleine période de réorganisation des diverses et futures activités sportives qui auront lieu dans un avenir plus ou moins rapproché.

Quant à moi, je demeure avec le C.S.S.M. à titre d'organisateur des événements spéciaux et, en passant, je vous signale que le prochain Super Gala de lutte aura lieu le 14 novembre

1987 avec comme finale l'aspirant Sylvain Goyer opposé à Abdullah II pour le Championnat.

Photographe: **Pierre LAFRANCE**



Voici le nouveau conseil d'administration du C.S.S.M. 1987/88



**AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

3488, rue Radin, Jonquière, P.Q.
G7X 7L4

TÉL.: LOCAL:

(418) 542-6797 (ATS) ou VOIX

RÉS.: (418) 548-5411 (ATS)

Une merveilleuse histoire de ski pour les sourds québécois



SKI ALPIN

Voici les membres de l'équipe Skibec Alpin pour personnes sourdes 1986-87. De gauche à droite, François Careau, Denis Lemieux, Bobby Irving, Danielle Girard (entraîneur en chef, non sourde), Sylvain Lavoie, Danielle Rousseau, Patrick Boudreault, Laureen Corcoran, Stephen Cloutier (non sourd) et Steve Godin (entraîneur).

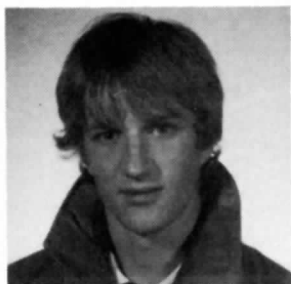
Deux membres sourds de l'équipe Skibec Alpin, qui faisaient partie de la délégation canadienne aux 11^e Jeux mondiaux d'hiver pour les sourds, en Norvège, du 5 au 14 février, sont de retour avec des résultats impressionnants qui passeront à l'histoire du sport amateur des sourds au Canada.

Bien que 12 pays étaient représentés à ces 11^e jeux d'hiver, Bobby Irving, de Québec, a fait belle figure lors des descentes d'entraînement. Il était le favori, à cause de sa vitesse incroyable. Malheureusement, lors de la compétition de descente, Bobby a fait une petite chute à 50 pieds du fil d'arrivée, ce qui l'a contraint d'accepter une 4^e position. Pourtant, il est sûrement le skieur sourd le plus rapide au monde à l'heure actuelle. De fait, Bobby a atteint une vitesse de 124,7 km à l'heure. Ces résultats ont valu à l'équipe canadienne d'être surnommée les "Crazy Canucks", car le tracé glacé était difficile, particulièrement dans un "pitch" où ils ont été parmi la minorité de skieurs à bien passer. Leur audace a été fort appréciée.

En slalom géant, et malgré une blessure à la hanche, Irving a terminé en 11^e position, et Denis Lemieux en 15^e.

En slalom spécial, Bobby a de nouveau atteint la 4^e place, tandis que Denis était disqualifié.

Les 12^e Jeux mondiaux d'hiver pour les sourds auront lieu à Banff, Alberta, en 1991. Si le club Skibec Alpin y participe, nous sommes assurés d'y récolter des médailles.



Bobby Irving.

RÉSULTATS DES 11^e JEUX MONDIAUX D'HIVER POUR LES SOURDS

Descente, le 9 février 1987

RA.	NOM	PAYS	TEMPS
1	Swab Andrew	AUS.	1.13.19
2	Hoff Torkel	NOR.	1.13.72
3	Schaupper Josel	AUT.	1.13.94
4	BOBBY IRVING	CAN.	1.15.95
5	DENIS LEMIEUX	CAN.	1.17.24

Slalom géant, le 10 février 1987

RA.	NOM	PAYS	RA.	1 ^{er} TEMPS	2 ^e TEMPS	TOTAL
1	Swan Andrew	AUS.	1	1.14.10	1.13.83	2.27.93
2	Crawford Anderson	GBR.	5	1.14.69	1.13.86	2.28.55
3	Martin Larch	ITA.	2	1.14.52	1.14.90	2.29.42
11	BOBBY IRVING	CAN.	11	1.15.64	1.17.08	2.32.72
15	DENIS LEMIEUX	CAN.	12	1.16.45	1.18.36	2.34.81

Slalom spécial, le 12 février 1987

RA.	NOM	PAYS	RA.	1 ^{er} TEMPS	2 ^e TEMPS	TOTAL
1	Hoff Torkel	NOR.	1	42.18	47.22	1.29.40
2	Schaupper Josef	AUT.	3	44.09	46.70	1.30.79
3	Anderson Crawford	GBR.	5	44.59	46.65	1.31.24
9	BOBBY IRVING	CAN.	11	47.28	50.31	1.37.59
—	DENIS LEMIEUX	CAN.	—	*DIS.	*DIS.	

*DISQUALIFIÉ

Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Michel Thibaudeau, président
Gilles Fortin, vice-président
Linda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Directeurs: Chislain Boucher
Alain Gauthier
Jean-Paul Labbé



1951-1981

**30^e anniversaire de fondation de
l'Association des sourds catholiques
de St-Jean, Inc. et**

1982-1987

**5^e anniversaire de l'incorporation de
l'Association des sourds
du Haut-Richelieu, Inc.**

À L'ÉRABLIÈRE "AU SOUS-BOIS"

164, Chemin Sous-Bois, Mont St-Grégoire, Cté d'Iberville, Qc
(Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 37)

Samedi, le 12 septembre 1987, à 17:00h.

Punch et souper. Menu: vin, porc ou boeuf braisés à volonté,
dessert-maison, thé ou café.

PRIX DE PRÉSENCE – SURPRISE – DANSE – BAR

SOUPER ET SOIRÉE 30,00\$ par personne.
SOIRÉE SEULEMENT 10,00\$ par personne.
À LA PORTE LE 12 SEPTEMBRE 1987 12,00\$ par personne.

Les maîtres de cérémonie:

M. Bernard Latour
M. Claude Larivière

Mme Esther Larivière
M. Michel Lajoie

DATE LIMITE DE RÉSERVATION: le 29 AOÛT 1987



Pour réserver vos billets, faites parvenir un chèque ou un mandat-poste à:
l'Association des sourds du Haut-Richelieu, Inc.

Billets pour le souper et la soirée: _____ x 30,00\$ = _____

Billets pour la soirée seulement: _____ x 10,00\$ = _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

A.S.H.R. Inc.

M. Daniel Fillion, prés.
455, rue Boyer, app. 3
St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 5B4

OU

A.S.H.R., Inc.

Mme Léonie Synette, trés.
455, rue Boyer, app. 1
St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 5B4

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9



A.S. Telecom inc.
spécialistes en COMMUNICATIONS-INSTALLATIONS specialists

**SUPERPRINT
MODÈLE 200 OU 400**



MINICOM II



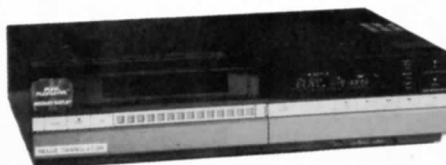
MINICOM IV



INTELETYPE B

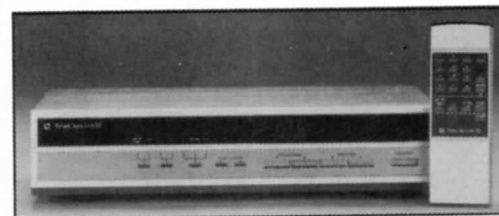


**VIDÉO
THE CAPTION MASTER**



DÉCODEURS

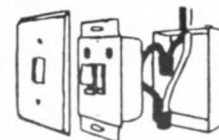
**ADAPTEUR
TELECATION-II**



PRODUITS P.C.I.:

- 1- MONITEUR DE PORTE
- 2- MONITEUR DE TÉLÉPHONE
- 3- MONITEUR DE FUMÉE
- 4- MONITEUR DES CRIS DU BEBE

AC102
AC100
AC106
AC105



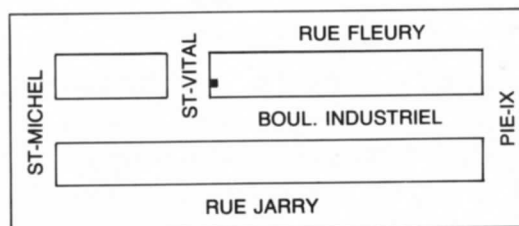
A.S. TELECOM INC. vous offre l'équipement le plus moderne pour assister les sourds.

A.S. TELECOM INC. est toujours à l'avant-garde pour les nouveaux équipements pour malentendants.

La réparation de tout équipement défectueux est faite localement, par nos techniciens experts.

1- A.S. TELECOM INC.

9915 St-Vital
Montréal-Nord, Qc
H1H 4S5
Tél.: (514) 326-5423 - M. Silla
(514) 326-5429



2- Service Protection de l'Ouïe

1620 rue Sheppard
Sillery, Qc
G1S 1K3

3- Daniel Bernard

954 Ferrant
Ancienne-Lorette, Qc
G2E 3R5
Tél.: (819) 871-2329

4- MALENTENDANTEX INC.

La Clinique du Malentendant
Polyclinique du Saguenay
874 Boul. de l'Université
Bureau 310
Chicoutimi, Qc
G7H 6B9

5- Normand A. Laplante & Ass.

250 rue King E.
Sherbrooke, Qc
J1G 1A9

6- Distributeur R. R. Roy

30 Wellington sud
Sherbrooke, Qc
J1H 5C7

Pierre LESIÈGE, représentant
(514) 722-7534 (ATS)

Jacques GRAVEL, représentant
(514) 656-6881 (ATS)